

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

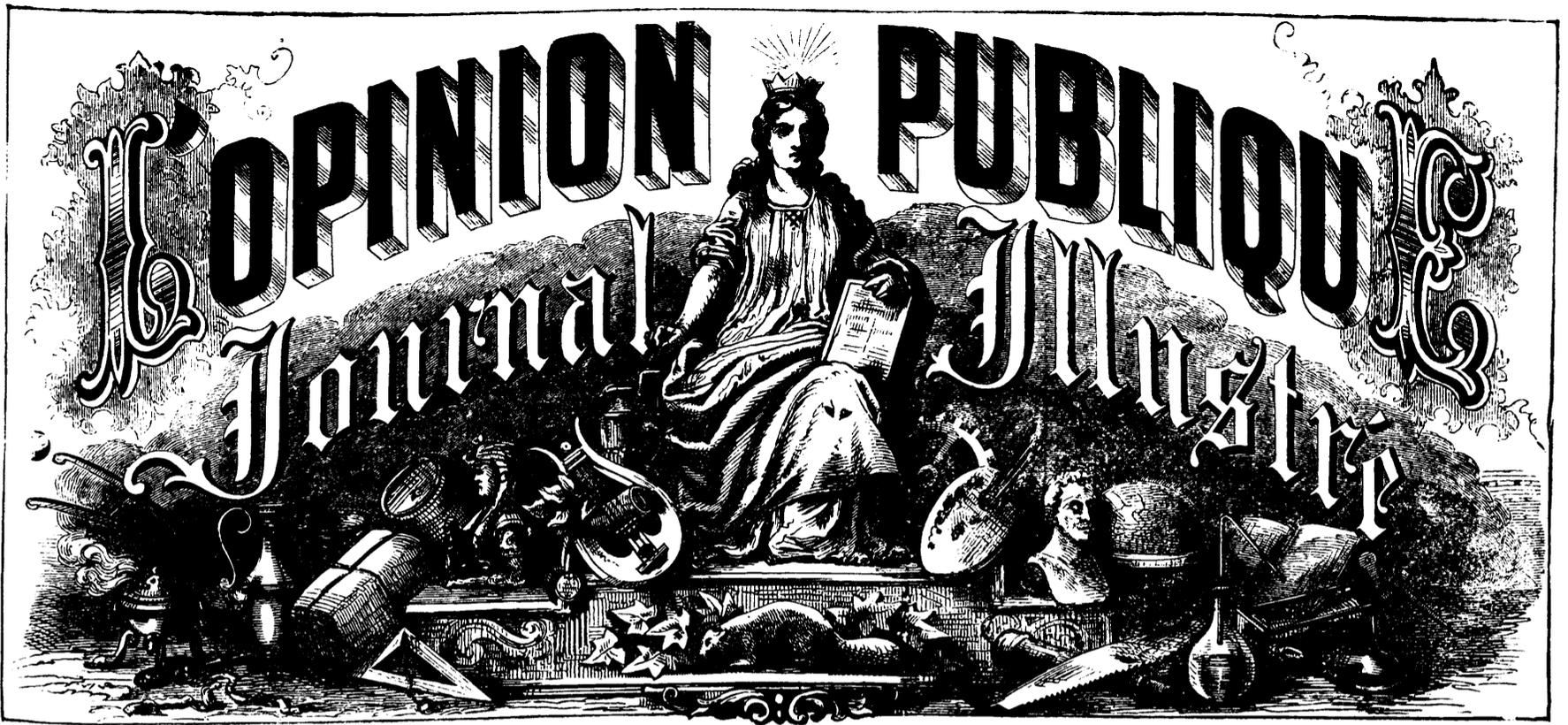
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. III.—No. 4.

MONTREAL, JEUDI, 25 JANVIER, 1872.

ABONNEMENT, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

GALERIE NATIONALE.

(L'ALBANI.)

Mlle. Emma LAJEUNESSE.

Une de ces créatures privilégiées qui naissent avec une auréole au front; organisations d'élite, faites des fibres les plus délicates, des tissus des plus fins de l'humanité. Incarnations sublimes de toutes les harmonies de la nature, depuis le murmure des ruisseaux et le gazouillement des oiseaux, jusqu'au bruit sonore des flots de la mer et des arbres de la forêt agités par la tempête. Quelque chose d'aérien dans la forme; des âmes qui semblent illuminer leur frêle enveloppe et menacent de brûler les fils d'or qui les attachent à la terre. Véritables sensibles qu'un rien affecte, qu'un rien dilate ou flétrit; harpes éoliennes qui résonnent au moindre souffle; sylphides charmantes qui traversent le monde sur un flot d'argent, dans un nuage d'encens. Le monde se précipite dans le sillon lumineux qu'elles laissent derrière elles et répète dans le ravissement les accents harmonieux qu'elles jettent aux quatre vents du Ciel. Les rois baisent l'empreinte de leurs pieds et répandent de la poussière d'or sur leur passage; riches et pauvres font retentir l'air de leurs acclamations, car elles ont des accents pour toutes les émotions de l'âme, elles ont le don de faire vibrer toutes les cordes de cet instrument incomparable qu'on appelle le cœur.

On a cru longtemps que ces natures délicates ne pouvaient naître sous notre ciel inclément, qu'il leur fallait, comme à certaines fleurs, les chauds rayons d'un soleil, la tiède haleine d'un printemps éternel. Déjà les muses ont prouvé plus d'une fois, qu'elles aimaient à habiter les rivages grandioses de nos fleuves et de nos lacs, les sommets de nos poétiques montagnes. La musique, surtout, cette fille aimée du Ciel! on la trouve partout, les étrangers se plaisent à reconnaître le goût et les aptitudes du peuple canadien pour cet art attrayant.

Tous les jours, on rend hommage à des talents qui, sur un théâtre plus vaste, eussent égalé ces grands artistes dont les noms courent le monde.

Emma Lajeunesse, la première, a franchi les limites que notre renommée semblait ne pouvoir dépasser. Oiseau captif, elle a brisé le fil qui l'empêchait de prendre son essor vers les sommets de la renommée. Aussi favorisée, peut-être, des dons du ciel que les grandes cantatrices de l'Europe, elle n'avait qu'à vouloir pour monter jusqu'à elles. C'est déjà fait, l'écho apporte de temps à autre sur nos rivages le bruit de ses triomphes, le retentissement de ses succès. *L'Albani* est un nom aussi populaire aujourd'hui en Italie que celui de la Patti et de la Neilsson. Elle porte ce nom en l'honneur de la ville où son talent reçut ses premiers encouragements.

Les journaux d'Europe ont tant répété qu'elle est américaine, que tout le monde a fini par le croire, les américains les premiers. Nous n'avons pourtant pas trop de gloires dans le domaine des arts, on devrait bien nous laisser celles qui nous appartiennent.

Emma Lajeunesse est une canadienne française pur sang. Elle est née à Chambly, et tout le monde se souvient de cette jeune fille, à la figure pâle et rêveuse, à la physionomie lumineuse, qui, dès l'âge de douze ans, donnait des concerts avec sa petite sœur dans nos villes et nos villages. Idole d'un père qui poussait le pressentiment des hautes destinées de sa fille jusqu'à l'exaltation, elle grandit dans la pensée d'aller en Europe. Un moment, on crut qu'elle se ferait religieuse; les Dames du Sacré-Cœur l'espéraient, et Mademoiselle Lajeunesse avait fini par se faire à cette idée.

Mais, un jour, elle partit pour les Etats-Unis; et quelque temps après, on apprit que la population d'Albany se rendait

avec empressement à la cathédrale catholique de cette ville pour entendre chanter une jeune canadienne dont la voix était merveilleuse.

C'était Emma Lajeunesse.

Il y a deux ou trois ans, le rêve de son père s'accomplissait; Emma partait pour l'Europe sous la protection d'une riche famille française. Après quelques mois d'études, elle parut sur la scène dans les villes du sud de l'Italie et souleva l'enthousiasme des populations ardentes et passionnées de ces contrées. On se prosterna devant cette étoile naissante, et la renommée avec ses cent voix jeta partout son nom.

Dans un concert qu'elle donna, l'année dernière, à Messine en Sicile, elle fut rappelée dix ou quinze fois, et la dernière fois, plus de deux cents bouquets la couvrirent de fleurs et jonchèrent le théâtre. Trois serins, lancés d'une cage, allèrent voltiger autour de celle qu'on appelle le "Scrin d'Amérique"; l'enthousiasme ne pouvait se manifester d'une manière plus délicate et plus flatteuse. Les couronnes, les bracelets et les diamants lui arrivèrent pendant plusieurs jours après ce triomphe.

On dit qu'elle vient de contracter un engagement de cinq ans avec le directeur d'un des premiers théâtres de Londres, à raison de \$1,000 par mois pendant les deux premières années et de \$1,200 pendant les trois dernières.

Il est malheureux qu'il ne se soit pas trouvé un homme parmi nous pour faire ce que des étrangers ont fait et partager avec notre pays l'honneur de protéger cette fleur nationale. Hélas! combien d'autres ont eu à souffrir de notre pauvreté ou de notre indifférence pour nos talents artistiques et littéraires!

Nous espérons que Mademoiselle Lajeunesse n'oubliera pas, au milieu des séductions qui l'entourent, sa patrie, et qu'un jour elle viendra, au moins, une fois, nous donner l'occasion de saluer et d'applaudir la plus brillante de nos gloires artistiques.

L. O. DAVID.

ÇA ET LÀ.

M. EDOUARD PRÉGEN.

M. Edouard Prégen, qui est mort, le 18 courant, à Montréal, à l'âge de 81 ans, était un des plus anciens marchands de cette ville et l'un des derniers types d'une génération dont le patriotisme et la probité sont passés en proverbe.

Le père de M. Prégen était pilote à Québec. Le vaisseau qu'il pilotait n'ayant pu une fois, aborder au Bic, il fut forcé d'aller en Angleterre, d'où il rapporta la constitution et les règlements de la maison de Trinité de Québec. Cette Corporation, voulant reconnaître le service qu'il lui avait rendu, paya une pension, après sa mort, à sa femme et à ses filles.

A l'âge de 13 ans, M. Edouard Prégen était commis chez M. Dumontier, ancien marchand de pelleteries de Québec, qui, le premier, battit le chemin vers la Baie des Esquimaux. Dans ce temps-là, pour une pipe de tabac ou la quantité de farine qui tenait sur une lame de couteau, on avait une magnifique peau de castor.

Il y a 55 ans, M. Edouard Prégen prenait magasin à Montréal, dans l'endroit maintenant occupé par la douane.

C'était le marché alors, et presque tout le commerce canadien était autour; on y voyait les magasins autrefois populaires de MM. Frs. A. Larocque, Jean-Dominique Bernard, Alexis Laframboise, père de l'hon. M. Laframboise, l'hon. Chs. S. Rodier, A. Cuvillier et Joseph Roy.

Les commis apprendront sans doute avec intérêt que M. Prégen fut le premier qui introduisit l'usage des poêles dans les magasins. Avant lui, MM. les commis passaient l'hiver à se souffler dans les doigts et à se faire dégeler la barbe. Ce qui prouve que de tout temps les commis ont souffert; main-

tenant, on les tient dans les magasins jusqu'à minuit, pour leur faire admirer sans doute les aurores boréales.

M. Prégen ayant fait faillite au bout de quelques années, donna jusqu'à son dernier sou à ses créanciers, et le patrimoine même de sa femme y passa.

M. Prégen se fit alors encanteur et teneur de livres. Pendant bien des années, il n'y eut, à Montréal, que deux teneurs de livres, lui et M. Edouard Demers, son intime ami. Honnête à toute épreuve, habile à débrouiller les affaires les plus compliquées, doué d'une magnifique main, il était l'homme de confiance de tout le monde. Des millions qui lui passèrent par les mains il n'eut jamais l'idée même de garder un seul sou, et plus d'une fois dans un temps où sa famille comptait sur son travail de chaque jour pour vivre, il aimait mieux souffrir que d'engager sa conscience. Il fut plus tard employé au greffe de la Paix et à la Corporation, sous M. Jacques Viger, premier maire de Montréal.

C'est lui qui copia les 92 résolutions, à la demande de l'hon. M. Morin; il aimait à rappeler cela car il était patriote comme tous les bons Canadiens de cette époque. En 1837 on alla chez lui pour faire des perquisitions et voir s'il avait des armes dans sa maison.

—Au nom de qui venez-vous? demanda M. Prégen, aux envoyés du gouvernement.

—Au nom de la Reine, répondirent ceux-ci.

—Votre warrant, messieurs, si non, vous n'entrerez pas.

Les agents de l'autorité lui montrèrent leur warrant. M. Prégen se mit à l'examiner et après l'avoir lu il le leur remit, et il éteignit la chandelle.

Les employés de la Force s'étant plaint vivement de ce procédé, M. Prégen se contenta de leur dire: "Il n'y a rien dans le warrant qui m'oblige à vous fournir la lumière!"

Ces messieurs furent obligés d'aller ailleurs chercher un bout de chandelle.

Depuis dix ans, M. Prégen ne travaillait plus; il vivait chez son fils dont le dévouement filial ne peut être justement apprécié que de ceux qui l'ont vu de près. Le monde ne voit pas toujours ce que Dieu doit regarder avec complaisance, et on ne sait pas ce qu'il faut de sacrifices et d'humiliations pour tromper ceux qu'on aime, et paraître se tromper soi-même sur sa position.

M. Prégen était un homme intelligent, à l'esprit vif, à la mémoire prodigieuse; sa conversation était pleine d'intérêt, c'était plaisir de l'entendre parler des choses et des hommes de son temps, de Papineau, Vallières, Morin, Viger, etc., etc.

Il conserva jusqu'au dernier moment l'usage de ses facultés, il conversa pour ainsi dire avec la mort. Comme le disait la *Minerve* c'est lui-même qui interrompu le cours des pieuses lectures que l'on faisait à son chevet pour demander la belle prière des agonisants, disant que le moment était arrivé.

Sur la tombe de l'un de nos plus éminents et respectables citoyens de Montréal, M. Toussaint Pelletier, on lit ces mots: *Hic jacet vir probus. Ci git un honnête homme.* Il pourrait y avoir une autre tombe qui porterait avec autant de raison cette glorieuse épitaphe, ce serait celle de M. Edouard Prégen.

On lit dans le *Journal des Trois-Rivières*:

M. David est trop malhonnête pour avoir de la franchise. M. David nous permettra de lui déclarer qu'il insinue *sciemment*, et, on ne peut plus *sciemment*, un gros mensonge. Il est plus que gallican, il est voltairien, et il ment plus que Volttaire.

Ça y est. Nous savions bien qu'il finirait par dire la vérité. Au moins, cette fois, il a frappé juste. Il avait bien laissé entendre que j'étais un impie, mais il n'avait pas encore trouvé le mot juste. Enfin, je suis classé selon mon mérite et il est bon que tout le monde sache que je suis un *voltairien*. Cepen-

dant, je suis surpris que M. Masson n'ait pas encore dit que j'étais un démon. Mais, c'est pour le prochain numéro.

Brrr... je commence à frissonner, lorsque je me regarde, que je me touche, il me semble déjà que je tourne en diable.

Non, doux confrère, vous n'avez jamais dit que l'industrie était une mauvaise chose, et je ne vous ai jamais accusé de cela. Seulement, quand j'ai vu que vous vous serviez d'une de mes phrases pour insinuer que je voulais de l'industrie sans religion, j'ai cru que le meilleur parti que j'avais à prendre était de plaisanter. C'est ce que j'ai fait et c'est ce que je ferai à l'avenir. Nous avons entre les mains des correspondances de gens qui vous ont connu et nous ne voulons pas les publier, tant nous trouvons que ces discussions personnelles sont regrettables.

Allez donc, monsieur, allez, vous êtes bien parti. Dites tout ce que vous avez sur le cœur et tout ce que doit vous inspirer quelqu'un de Trois-Rivières, que vous connaissez bien et moi aussi. S'il est vrai comme l'affirme M. Elie Rousseau que dans une seule paroisse dix-neuf de vos abonnés vous ont laissé pour recevoir *L'Opinion Publique* vous devez être bien agacé.

LE CANADIEN

M. Evanturel annonçait ainsi, il y a quelques jours, sa retraite de la vie publique et la transformation de son journal, le *Canadien*:

Faute d'encouragement de la part du public et de ceux qui partagent mes opinions politiques, le *Canadien* vient de passer forcément entre les mains d'une compagnie qui est venue profiter de mes embarras et de mon état d'abandonnement.

Après avoir dit qu'il emporte dans la vie privée ses convictions politiques et la satisfaction d'avoir lutté avec énergie et au prix de grands sacrifices pour son pays, il ajoute :

Dégoûté de la politique, et après tant d'années de luttés dans lesquelles j'ai pour ainsi dire résumé toute ma vie, j'en suis arrivé à la triste conclusion (et je regrette de le dire) qu'il est bien difficile, pour un honnête homme qui veut être droit, indépendant, désintéressé, de pouvoir suivre en notre malheureuse et mesquine politique, la même ligne de conduite qu'il doit suivre dans sa vie privée, sans s'y ruiner de fortune, de santé et même de réputation.

La conduite et la retraite de feu M. Papineau, celle de M. John Young, de MM. Sicotte, Loranger, Laberge, etc., tout comme celle que l'on annonce de l'honorable M. Dorion, en sont une trop évidente preuve.

Cela est dû à notre situation. Il n'existe pas, de conscience publique assez forte, assez éclairée pour savoir retenir ou punir les coupables, ou pour encourager et récompenser les vrais patriotes.

Voilà le mal ! M. Evanturel s'était occupé de la politique depuis 1844, et il était propriétaire du *Canadien* depuis neuf ans.

Il a joué un rôle important dans notre politique et fut membre pendant quelque temps du ministère Macdonald-Sicotte. Il faisait la lutte avec vigueur et talent; il avait certainement du patriotisme et du dévouement pour la cause qu'il soutenait. Quand un homme sort, comme lui, pauvre et ruiné de la politique où il était entré riche, il a droit aux sympathies publiques.

Le *Canadien* est passé entre les mains de M. Huot, greffier en chancellerie, M. Lucien Turcotte, professeur à l'Université-Laval, en sera le rédacteur, et M. Norbert Thibault, ci-devant de l'École Normale, l'assistant-rédacteur. Ce sont deux écrivains de talent que la Presse canadienne doit être heureuse d'enrôler sous ses drapeaux. On peut s'attendre de leur part à une polémique élevée, savante et honorable. M. Lucien Turcotte est l'un des trois fils de l'hon. M. Turcotte; on sait que tous trois ils semblent avoir hérité du talent de leur père. Lucien qui enseigne le droit à l'Université Laval a fait son cours à Paris, d'où il est revenu l'esprit orné de connaissances sérieuses. M. Thibault ex-professeur de l'École Normale de Québec a révélé son talent dans des écrits qui ont été fort remarqués.

L'OPINION DU PEUPLE.

M. Lafrance annonçait, la semaine dernière, qu'il était obligé de discontinuer la publication de son journal. Nous dirons avec l'*Événement*, que nous ne pouvons le laisser quitter les rangs du journalisme sans rendre hommage à l'indépendance de son caractère, au désintéressement de sa conduite et à la vigueur de son talent.

La *Nation* de St. Hyacinthe est passée, des mains de M. Langelier dans celles de M. Paul de Cazcs, avocat, associé de MM. Mercier et Fontaine, qui seront ses collaborateurs.

On dit qu'un grand nombre d'électeurs du quartier St. Louis ont l'intention d'élire M. Charles Gareau pour le Conseil de Ville.

L. C. DAVID.

COURSES AU PARC DECKER.

PREMIER JOUR.

La première réunion d'hiver, des courses données sous les auspices du Club de trot *Montreal* a eu lieu au Parc Decker, mardi dernier, 16 janvier, et s'est continuée les deux jours suivants.

La piste, $\frac{1}{2}$ mille de circonférence, était en très bon état. Les amateurs ont dû être très satisfaits des trois jours de courses, car il était difficile d'avoir un plus beau temps. Quoique froid le premier jour, le temps était devenu doux les jours suivants, aussi les spectateurs affluaient-ils.

Si les Canadiens-Français ne se montrent à peu près jamais aux autres genres de sport, en revanche, ils sont toujours en majorité aux courses de chevaux, et les trois jours de la semaine dernière en ont fourni la preuve.

Des chevaux entrés pour courir, il n'y en avait que cinq, dont les propriétaires étaient anglais, les autres appartenant à nos compatriotes. Mais nous devons leur reprocher de donner des noms anglais à leurs chevaux. En seront-ils meilleurs? Trotteront-ils mieux?

C'est ce que nous ne croyons pas. Mais, venons de suite au compte-rendu.

Vers 1 $\frac{1}{2}$ heure, la cloche annonça la première course, ouverte aux chevaux demeurant en Canada, qui y ont été hivernés et qui n'ont jamais trotté en dedans de trois minutes. Prix: \$125—\$50—\$25.

Les chevaux entrés se présentèrent dans l'ordre suivant: *Sleepy John*, appartenant à D. Gervais; *Lady Fisher*, A. Langvain; *Solomon*, F. Vallières.

Lizzie McMullin, appartenant à J. Kennedy, fut retirée avant la course.

Après plusieurs tentatives de départ, les chevaux partirent enfin, *Lady Fisher*, une belle et grande jument noire, en tête, suivie de près par *Sleepy John*.

Le premier tour fut accompli dans cet ordre, *Solomon*, traînant à l'arrière-garde.

Au premier tour du second tour, *Sleepy John* réussit à passer *Lady Fisher* et arriva vainqueur par deux longueurs, *Lady Fisher* second, *Solomon* troisième.

Les deux autres épreuves furent prises de suite par *Sleepy John*, *Lady Fisher* second dans les deux, et *Solomon* troisième.

Les épreuves (*heats*) de cette course ont été trottées alternativement avec celles de la seconde ouverture aux chevaux—comme ci-dessus—qui n'ont jamais trottés mieux que 2.25. Prix: \$125—\$75—\$50.

Entrées: P. Morris (Québec), *Swallow*; L. Jetté, *Champion*; C. Quintal, *Repeater*; H. Bradley (from Mr. Decker), *Blue-Bonnet*; C. Racicot, *Shoo-fly*.

Les prix se partageaient entre *Blue-Bonnet* et *Swallow*; *Champion* et *Repeater* venaient ensuite.

La première épreuve fut sur le point de n'être jamais trottée, tant il y eut de faux départs, occasionnés en grande partie par Bradley, le conducteur de *Blue-Bonnet*, qui cherchait à prendre le devant quand même. Lorsque le départ ne lui plaisait pas, il restait en arrière et, les autres partant, il attendait qu'ils fussent revenus pour partir à son tour.

M. Decker, impatienté, lui reprocha sévèrement sa conduite, et enfin, au 15^{me} ou 18^{me} essai, les juges donnèrent le signal, et les chevaux partirent sans être bien égaux.

Blue-Bonnet prit le devant et se maintint dans cette position jusqu'au milieu du premier tour, où se dérangeant, il fut passé par *Swallow*, suivi de près par *Champion*.

Le second tour se fait dans le même ordre, *Swallow* et *Champion* se disputant la première place. Ils entrent maintenant dans le chemin droit qui conduit aux tribunes; les deux font leurs efforts, *Champion* gagne pouce par pouce, et justifiant le nom qu'il porte, arrive le premier au milieu des cris et des applaudissements, le cou seulement en avant de *Swallow*, *Blue-Bonnet* troisième, *Repeater* quatrième, *Shoo-fly* distancé.

Le départ de la seconde épreuve eut lieu sans beaucoup de difficulté. Cette fois *Swallow* a le devant, *Blue Bonnet* un bon second—*Repeater* et *Champion* ensemble.

Au troisième tournant, *Blue Bonnet* casse et *Repeater*, un vieux cheval blanc, prend la seconde place. Ils passent dans cet ordre devant les tribunes, mais *Repeater* casse au premier coin et *Blue Bonnet* admirablement bien conduit, gagne du terrain, mais en vain, *Swallow* augmente de vitesse et gagne enfin par une demi longueur, *Blue Bonnet* second, *Champion*, troisième, *Repeater* quatrième.

La troisième épreuve fut prise par *Blue Bonnet* qui eut le devant tout le temps, *Swallow*, second et *Champion* prenant la troisième place.

Cette épreuve créa une excitation qui faillit devenir sérieuse.

Au moment où les chevaux passaient devant les tribunes, un des deux juges, M. Stodart, de Stanstead, cria "go" et l'autre, Mr. Bourret sonna la cloche; le premier répéta immédiatement le mot "go," ce qui n'empêcha pas que *Repeater* et *Champion* furent retenus par leurs conducteurs et les autres étaient déjà loin quand ils repartirent.

Après que la course fut terminée, il y eut protestations de la part des spectateurs, les uns voulaient que la course fut nulle et les autres voulaient qu'elle fut recommencée.

Enfin, d'autres disaient que la course était bonne. Lorsque les juges donnèrent leur décision, des grognements se firent entendre, mais la chose n'eut pas de suite.

Repeater gagna la quatrième épreuve. *Blue Bonnet* qui avait eu le devant en partant, courut une partie du demi mille, et les juges donnèrent le résultat suivant:

Repeater, premier; *Swallow*, second; *Blue Bonnet*, troisième et *Champion* quatrième.

Comme il faisait trop noir pour pouvoir distinguer les chevaux, les juges décidèrent que la course serait terminée le lendemain à 10 heures A.M.

SECOND JOUR.

A l'heure prescrite, les chevaux furent mis en ligne et au signal donné *Repeater* partit avec le devant, mais cassa bientôt et fut passé par *Blue Bonnet* qui arriva une longueur en avant du second, *Swallow*; *Champion* 3e, *Repeater* 4e.

La sixième et dernière épreuve fut emportée par *Blue Bonnet* qui gagna ainsi la course, *Champion*, second, reçut le troisième prix et *Swallow*, troisième, le second. Comme il y eut 6 épreuves de trottées nous donnons les positions comparatives:

<i>Blue Bonnet</i> ,	3	2	1	3	1	1
<i>Swallow</i> ,	2	1	2	2	2	3
<i>Champion</i> ,	1	3	3	4	3	2
<i>Repeater</i> ,	4	4	4	1	4	Distancé
<i>Shoo Fly</i> ,						

Le programme du second jour commença par une bourse ouverte aux mêmes conditions que plus haut—aux chevaux qui n'ont jamais trotté mieux que 2.45.

Prix.—\$125—\$50. \$25.

Entrées—Godefroy Chapleau, *Young Flora*, Joseph Charlebois, *Tom Patton*; C. Quintal, *Johnny*; A. G. Johnston, *Black Flora*.

Il se passa au moins vingt minutes avant que les chevaux pussent partir, *Johnny* et *Tom Patton* se disputèrent le devant jusqu'à l'autre bout des pins ou *Tom Patton* cassant fut passé par *Johnny* qui à son tour cassa et céda sa place à *Tom Patton*.

Comme *Johnny* allait tourner le coin, il s'emporta et se jetant dans la neige il fit verser le *sleigh*. Son conducteur tomba,

mais heureusement ne se fit pas mal. Le cheval fut arrêté à l'autre bout du champ. Pendant ce temps *Young Flora* avait gagné du terrain et comme les chevaux entraient dans le chemin droit, elle avait le devant et la conserva jusqu'aux tribunes gagnant par une longueur, *Black Flora* second et *Tom Patton* troisième. Elle prit de même, la seconde épreuve sans difficulté, *Black Flora* et *Tom Patton*, occupant les mêmes positions qu'à la première épreuve.

Le départ de la troisième n'eut lieu qu'après cinq tentatives. Bradley fut encore la cause de ces faux départs. Au moment où les chevaux allaient passer pour partir, quelques individus se mirent à crier *go*, et les juges qui n'avaient pas du tout l'air de vouloir donner le signal crièrent néanmoins *go*, et cependant la position des chevaux n'était pas égale.

Bradley qui menait *Black Flora* la fit courir une bonne distance et malgré cela, les juges lui donnèrent l'épreuve. Il y eut encore des grognements. *Young Flora*, qui était parvenue à se maintenir tout prêt de son homonyme ne put la passer et prit la seconde place, *Tom Patton*, distancé. Il avait cassé pendant toute l'épreuve. La quatrième épreuve fut très-intéressante et fut sur le point d'être gagnée par *Young Flora*, qui fut presque toujours nez à nez avec sa rivale. Lorsqu'elle entra dans le second tour, *Young Flora* l'aurait certainement passée n'eût été le premier coin où Bradley, en homme adroit comme il est, lui enleva au moins 5 à 6 pieds et conserva sa position jusqu'à la fin.—*Young Flora*, second, *Johnny*, troisième.

La cinquième et dernière épreuve fut également prise par *Black Flora*. *Johnny*, second, eut le troisième prix et *Young Flora*, troisième, le second. De même que le jour précédent, les épreuves de cette course avaient été trottées alternativement avec celles de la seconde, ouverte à tous chevaux. Prix, \$175, \$75, \$50. Les entrées étaient les mêmes que celles de la dernière course du jour précédent.

Les chevaux partirent à peu près égaux, mais *Swallow* avait le devant et le conserva jusqu'à la fin, *Repeater*, second, *Blue Bonnet*, troisième, et *Champion*, distancé pour avoir couru.

La seconde épreuve fut plus chaudement contestée et fut certainement la plus belle de toute la journée.

Swallow, partit encore avec le devant, suivie par *Blue Bonnet* qui se dérangeant fut passé par *Repeater*.

Au second tour, *Swallow* cassa, mais se remit bientôt. *Blue Bonnet* et *Repeater*, la rejoignent au haut du dernier coin, et tous les trois font leurs efforts, mais *Swallow*, arriva la première, *Blue Bonnet*, second, et *Repeater*, troisième.

Comme il était trop tard pour continuer, les juges remirent la course au lendemain.

TROISIÈME JOUR.

Quelques temps après 10 heures, les chevaux prirent leurs places, et *Swallow*, partit en tête avec *Repeater*, suivi par *Blue Bonnet*. *Swallow*, maintient sa position pour le premier tour, mais fut rudement pressée par *Blue Bonnet*, qui ne put, dans le second, lui enlever le devant.—*Swallow*, première, *Blue Bonnet*, second, *Repeater*, troisième.

Swallow, fut conduite par un canadien, qui ne se montra pas inférieure à Bradley, quoique celui-ci, soit Jockey, par profession.

Cette dernière épreuve termina le programme des courses qui auraient été continuées dans l'après-midi, s'il y eut eu des entrées.

Cette première réunion d'hiver a été un succès et il est probable que s'il y a encore des courses l'hiver prochain, le nombre des chevaux sera plus grand, et par là même, les courses n'en seront que plus belles.

COURS PUBLIC A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

DRIT NATUREL ET DES GENS.

II.

Le but de M. l'abbé B. Pâquet, dans sa deuxième leçon, a été de donner une notion claire du droit en général, de définir le droit naturel et des gens, et d'indiquer la méthode à suivre dans cette importante étude.

En Europe, les esprits sont partagés sur la question de l'avenir de la société. Les uns, remplis des plus belles espérances, annoncent la renaissance de l'âge d'or; les autres, tout entiers à la crainte, prédisent la dissolution prochaine de la société. Il y a exagération de part et d'autre. L'étude que nous entreprenons aujourd'hui jettera du jour sur cette question, et nous indiquera une solution, sinon complète au moins satisfaisante.

De nos jours, la science du droit naturel et des gens n'est pas seulement utile, mais elle est nécessaire. C'est un devoir pour la jeunesse instruite de notre pays, de l'approfondir et de s'en pénétrer, afin que plus tard, lorsqu'elle sera appelée à présider aux destinées de la patrie, si les commotions de l'ancien monde viennent à se faire sentir au milieu de nous, elle ne soit pas exposée à être jetée hors de la voie droite.

M. l'abbé Pâquet montre ensuite que le mot *droit* est susceptible d'un grand nombre d'acceptions diverses, et qu'il est bien important de le définir, si l'on veut éviter la confusion dans les idées. Suivant l'opinion commune, le mot *droit* tire son origine du mot latin *dirigere*, diriger, conduire à un but par le plus court chemin.

Le mot *droit* s'emploie pour désigner et ce qui dirige, et ce qui est dirigé convenablement. Dans ce dernier cas, il qualifie les actions des êtres moraux, et indique tout ce qui est conforme à leur nature, à leur état, à leurs relations et à leur destination. Dans ce sens, le *droit* n'est pas strictement ce qui forme la vertu de justice, mais ce qui ne contredit aucune loi, ce qui n'implique aucune faute. Ainsi entendu, le droit comprend ce qui est juste, ce qui est honnête et convenable.

Le professeur définit ensuite le *juste*: "tout ce qui est conforme au droit d'autrui." Il fait remarquer, en passant, l'inexactitude de la définition qu'en a donnée Grotius: "ce qui est conforme à la nature de la société," inexactitude provenant de ce que le célèbre publiciste regarde la sociabilité comme la source du droit naturel des gens.

Après avoir montré l'intime connexion qui existe entre les devoirs et les droits, le savant professeur considère le *droit* comme principe dirigeant, ou comme *loi*. Il définit la loi d'après St. Thomas: "La règle ou la mesure des actions, suivant laquelle on est obligé de faire ou de ne pas faire quelque chose."

Le droit, considéré comme règle ou comme loi, se divise d'abord en droit *naturel* et en droit *positif*. Le premier est la source féconde d'où découlent tous les autres droits. C'est d'après ce droit, dit Cicéron, que les nations et les empires se sont formés, c'est lui qui a donné naissance au droit civil et des gens. Le second se divise en *droit des Pontifes*, et en *droit*

des Césars. Le droit des Pontifes, qui s'appelle communément droit canonique, ou mieux droit ecclésiastique, comprend la somme de toutes les règles de droit relatives à l'organisation de l'Eglise, à l'éducation et à la sanctification du peuple chrétien. Ce droit, qui est en partie divin, et en partie humain, se divise en droit écrit et en droit non écrit, en droit extérieur et intérieur selon qu'il détermine les rapports légaux de l'Eglise avec les autres sociétés, ou qu'il établit les droits de l'Eglise considérée en elle-même.

Ceux qui ont le pouvoir en main, doivent non seulement gouverner la nation dont ils sont les chefs, mais encore maintenir la paix et entretenir une solide amitié avec les autres peuples. De là la division du droit des Césars en droit national et en droit international. Le droit national est ou privé, ou public, et dans ce dernier cas il se subdivise en droit politique, administratif et judiciaire.

Après avoir exposé avec beaucoup de clarté la nature de ces différentes espèces de droit, le professeur arrive au droit naturel et des gens. Pour bien le définir, il commence par jeter un coup d'œil sur l'homme, et par en analyser les éléments constitutifs. Il fait voir qu'il est un être à la fois raisonnable, matériel et sociable, et qu'il faut tenir compte de ces trois qualités pour avoir une notion juste et vraie du droit naturel et des gens. Il adopte la définition qu'en donne M. Audisio, professeur à l'Université de la Sapienza, à Rome. "Le droit naturel et des gens, dit-il, est la science des principales relations et des principaux devoirs qui régissent et perfectionnent la vie de l'homme, et sa société avec Dieu et avec ses semblables."

Cette définition comprend non seulement les droits de l'homme, mais encore ses devoirs; et cela est parfaitement juste, car bien que nous puissions faire une distinction entre les droits et les devoirs, il ne nous est cependant pas possible de les séparer. En effet la loi, par l'intermédiaire de la conscience, devient un devoir pour chaque individu, et le devoir n'est que la reconnaissance de ce qu'il faut faire en faveur de celui pour qui la loi réclame.

Pour pouvoir parler convenablement du droit et de la loi, il faut reconnaître comme incontestables les vérités suivantes: Dieu existe; l'âme est immortelle, elle vient de Dieu et doit lui demeurer unie comme à sa fin. Puffendorf, faisant abstraction de l'immortalité de l'âme, détruit dans sa base la science des droits et des devoirs.

M. l'abbé Paquet fait ici la critique d'un manuel de morale et d'économie populaires, publié à Paris, en 1866, par un ancien chef d'institution. L'auteur de cet ouvrage, plein de zèle pour la diffusion des lumières, commence par mettre de côté l'existence de Dieu et la vie future, parceque, dit-il, ce sont des problèmes. M. le professeur fait remarquer que s'il donnait des leçons de droit naturel à Paris, il lui faudrait débiter par la démonstration de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme, mais que cela n'est pas nécessaire à Québec.

Il démontre ensuite combien il est important de ne pas séparer le droit naturel de la philosophie morale, puisque tous deux, considérés dans leur ensemble, ne forment qu'une seule et même science, et ont pour unique objet la direction des actions humaines, au point de vue de l'honnête. On pourra bien distinguer, mais non pas séparer ces deux choses si intimement unies; ce serait faire fausse route et arriver aux conclusions les plus étranges. C'est pour avoir voulu séparer le principe légal du principe moral qu'on est venu à affirmer que tout ce que la loi ne défend pas est par là-même légitime, quelles que soient les réclamations de la conscience. On peut bien traiter séparément le droit et la morale, mais alors en exposant le droit, il faut supposer déjà connus et démontrés les principes de la morale.

En parlant de la méthode à suivre dans l'étude du droit, M. l'abbé Paquet fait remarquer que dans cette branche, comme dans toutes les autres de la philosophie, il ne faut jamais perdre de vue le flambeau de la révélation divine, afin que la raison en reçoive la lumière qui lui est nécessaire pour marcher dans la voie droite. Puis il venge les Saints Pères des injures que leur adresse Jean Barbeyrac, traducteur et annotateur de Grotius et de Puffendorf, et cite les magnifiques éloges de Grotius et de Puffendorf, de leur science, de leur modération et de leur profonde humilité au milieu de leurs luttes continuelles et si difficiles contre de redoutables adversaires.

UN AUDITEUR.

MÉMORIAL NÉCROLOGIQUE.

Le pays vient de perdre un homme très-utile. Le Major Mathieu, de Lachenaie, est décédé lundi, le quinze de janvier courant, à l'âge de 67 ans et trois mois.

M. Mathieu était un des plus grands propriétaires de terres, qu'il faisait valoir par des fermiers, dont plusieurs étaient attachés à son service depuis longues années et avec lesquels il a toujours vécu en bonne intelligence. Il possédait la confiance publique et avait une grande expérience des affaires. On venait de tous les environs le consulter sur des arrangements de famille, et il réussissait toujours à satisfaire les parties. Il était l'ami de tout le monde et personne n'a jamais eu à se plaindre de ses rapports avec lui; il n'aurait pas voulu blesser personne, il prévenait les procès, les difficultés publiques, enfin c'était un homme de paix et de conciliation.

Bien qu'il jouissait d'une grande fortune, il n'en avait cependant aucune ostentation, au contraire, il était bien modeste.

M. Mathieu avait fini par consentir à se laisser élire membre du premier Parlement de la province de Québec, sous notre nouvelle constitution. Il a rempli ce mandat avec honneur et bonne foi, ayant toujours eu en vue l'intérêt général du pays.

Ami de la religion, du clergé et de l'ordre public, il était la personnification de la justice, du bien et de la vertu.

M. Mathieu laisse dans un grand deuil une veuve et une nombreuse famille, douze enfants, sept garçons et cinq filles, et les enfants de son fils aîné, M. Séraphin, décédé il y a deux ans.

Bon époux, excellent père de famille, il se faisait un devoir d'inculquer ses bons principes à ses enfants. Il a succombé à une attaque de paralysie, dont il n'a été atteint que onze jours avant sa mort.

Ses obsèques ont eu lieu hier avec grande pompe et au milieu d'un immense concours de ses co-paroissiens et amis venus de toutes parts.

Le cortège et l'assistance se composaient de près de mille personnes, au nombre desquelles se trouvaient, parmi les membres du clergé, les révérends messieurs N. Normandin, curé officiant, et M. Morin, de Lachenaie, J. Graton, Supérieur, P. Renaud, Procureur, J. G. Champoux, Directeur du Collège

Masson, Terrebonne, M. Z. Provost, curé de St. Henri de Massou, A. Toupin, curé de la Rivière des Prairies, Fabien Malo, Vicaire de Ste. Brigitte de Montréal, L. Cazaubin et Villeneuve, du Collège de l'Assomption; et les honorables Louis Archambault, de Boucherville, R. Masson, M. C. C., et MM. les Drs. Pinchaud, Duchesneau, Alexandre Archambault, Camille Archambault, et les principaux citoyens du comté de l'Assomption et d'ailleurs.

Les porteurs du poêle étaient l'hon. Joseph Armand, et MM. Chs. René Caron, Séraphin Leblanc, Paul Eloi Marier, G. M. Prévost et Cyrille Wilhelmy.

Et les porteurs du corps MM. Jean-Baptiste Gravel, Charles Laurandau, Evariste Leclair, Ludger Lamoureux, Néré Pauzé, Nicholas Cantin et Stanislas Lamarche, huit des fermiers du défunt.

Un excellent chœur de chant était composé des élèves du Collège Masson, habilement dirigés par leur savant professeur, M. T. Viau, et de MM. Alphonse Raby, Amédée Marien, Joseph Marien et Gaspard Marchand.

TOURS DE FORCE.

Les Irlandais!

Avec ce cri, on a fait la police pendant de longues années, dans les deux quartiers les plus peuplés de Québec, les quartiers Saint-Jean et Saint-Roch.

Les Irlandais!

A ce cri, la rue se vidait comme par enchantement; hommes, femmes, enfants rentraient au gîte en toute hâte.

Les Irlandais!

Au temps dont je parle, il était de bon ton, il était honnête de se donner rendez-vous, sur les plaines, ou dans les carrières qui avoisinent le marché Berthelot, ou dans les clos que Saint-Sauveur a envahis depuis, pour y faire une partie de coups-de-poing. Des pères de famille, des bourgeois très-respectables se passaient volontiers cette fantaisie. Un œil poché, deux ou trois bleus, quelques dents brisées, un nez aplati ne déparaient pas alors la figure d'un brave citoyen. Les hommes portaient la marque des horions comme les femmes portaient des mouches.

D'ordinaire, c'était le dimanche, qu'on se donnait ce joli genre de divertissement. Et le lundi, on s'abordait, en se disant:—Tiens! Pierre, mais c'est un bon coup que tu portes là. La mâchoire est-elle brisée?

—Non pas brisée, mais un peu étonnée.

—Pas bête! pas bête! tout de même; et qui t'a fait ça.

—C'est Laberge.

—Ah c'est Laberge! il est bon le petit Laberge, il faudra que je le tâte, quelque bon jour.

Au revoir!

Au revoir!

Naturellement, lorsqu'il était connu que des fiers-à-bras de renom devaient s'entrecogner, il y avait foule au rendez-vous. Et pour une seule passe annoncée, on en avait quelquefois dix, vingt et plus. Les amis et les amis des amis venaient à la rescousse, la mêlée devenait souvent presque générale. Oh les bons coups qu'on se portait! Oh! les beaux hommes que l'on voyait là. Je ne les ai jamais vus, moi, mais à entendre parler les spectateurs d'alors, qui nous restent encore, imaginations pourtant refroidies par la neige des ans, ces torsos nus, ces biceps d'Hercule, ces jarrets d'acier, ces yeux injectés de sang, étincelles de colère jaillies du cœur jusque là, ces chevelures au vent, ces poings s'abattant comme des massues, ces corps se tordant, ces faces ensanglantées, ces membres pantelants, ces hommes si fiers tombant et criant merci! avec rage, ces autres triomphant avec orgueil, excitent malgré moi mon admiration.

Mais, voilà les Irlandais?

Un enfant à poussé ce cri, et en un clin-d'œil, cette foule trépidante, hurlante, aux prises, a disparu. Tous ces braves sont devenus lapins et courent vers leurs terriers.

En ville, on les voit venir ainsi, échevelés, pâles, précipités.

—Qu'est-ce? qu'y-a-t-il donc?

—Voilà les Irlandais!

Les commères prises aux cheveux, les meilleures teignes du quartier s'arrachent de suite et s'envolent au foyer, mères tendres, épouses soumises. Le bâton ou le fouet jamais n'eussent opéré aussi moralement.

—Voilà les Irlandais!

Des voyous d'enfants qui jouaient aux jeux inoffensifs de la rue ou qui projetaient une gaminade, rentrent à la maison, tremblants, effarés, prêts à réciter toutes les prières qu'ils savent ou à apprendre celles qu'ils ne savent pas.

—Voilà les Irlandais!

Les boutiques se ferment, les contrevents se retirent, les jalousies se baissent, les volets se poussent, les portes se verrouillent et la rue fait silence. On pourrait entendre courir une souris d'un bout à l'autre de tout le quartier.

C'est que badinage à part, les Irlandais pendant plusieurs années, ont dominé, ont régné en maîtres sur Québec.

Peut-être n'étaient-ils pas mille; dans tous les cas, au plus étaient-ils quinze cents, et cependant, tout Québec tremblait, non pas devant eux, car on ne les attendait jamais de pied ferme, mais seulement au cri:

—Voilà les Irlandais!

—Sapristi! les canadiens sont pourtant vigoureux et braves!" Castérat se disait cela, à part lui, un soir qu'il avait été

poursuivi, pour chassé lui-même, à ce cri, en même temps qu'un groupe d'amis. Castérat suivait la peur générale, mais le premier, il eut le mérite de revenir sur elle.

A continuer.

A. N. MONTPETIT.

ELECTION MUNICIPALE DU TOWNSHIP DE HULL POUR L'ANNÉE 1872.

Ces jours derniers, les électeurs municipaux du Township étaient convoqués au village de Hull, dans le but de faire le choix de sept conseillers, devant former leur conseil municipal pour l'année qui vient de commencer.

Une forte importance s'attachait au résultat de la votation, et au choix de ces conseillers.

Le champ de bataille se divisait en deux partis: d'un côté le parti canadien, ou celui de M. Chs. Leduc, candidat aux dernières élections parlementaires: de l'autre côté le parti américain ou yankee, ou celui de M. E. B. Eddy, le candidat victorieux à la dernière lutte électorale.

Comme de coutume, de violentes influences, résultant de la richesse probable et de l'influence présumable de M. E. B. E. ont été mises à réquisition pour assurer un défavorable triomphe à ses ennemis politiques de l'endroit. Nous voulons dire par là que notre lumineux industriel avait enrégimenté tous ses employés, et leur avait enjoint, sous des peines de droit connues, d'exécuter strictement la consigne. Cela devenait grave, vu qu'à la dernière élection parlementaire plus de 50 de ces employés auraient été renvoyés pour indiscipline et désobéissance aux ordres du maître.

Les injonctions consistaient à faire voter les électeurs de la manière suivante, à savoir: pour M. E. B. Eddy, primo (ce qui se comprend), ensuite pour MM. Richard McConnell, Richard Langford, Chs. B. Wright, Samuel Pink, Aldebert Quesnel et Moïse Trudel, tous ses fidèles supports. L'on comprend de suite, par la composition du ticket de M. E. B. E. le genre de justice et d'importance qu'il entendait accorder à ses bien-aimés sujets canadiens.

De notre côté, nous avons trouvé, de justice élémentaire, vu notre immense majorité comparative de population, d'opposer cinq des nôtres au ticket qui précède. Nous avons agi bravement et fait notre devoir d'une manière qui laissera des traces dans la mémoire des opposants aux candidats canadiens;—ces derniers ayant obtenu une majorité, chacun, de cent trente-deux votes.

Il nous reste maintenant à signaler à nos amis d'ici et d'ailleurs, l'importance capitale qui résulte de notre élection municipale. Nous entrevoyons, pour nous, des jours meilleurs dans l'avenir, politiquement parlant.

Quelqu'un a dit qu'il y a des hommes indispensables; c'est vrai! Mais, s'il vous plaît, dispensez-nous de ceux qui pourraient ne pas être indispensables.

Votre très-humble,

C. M.

Hull, 13 janvier 1872.

UNE MANUFACTURE CANADIENNE.—L'attention du public se porte plus fortement sur une manufacture canadienne, établie dans la paroisse de St. Zéphirin de Courval, à un endroit nommé Chatillon et situé sur le côté sud-ouest de la rivière de Nicolet.

M. Louis Beauchemin, qui est le propriétaire, manufacture le bardeau, et des moulins à manufacturer le bardeau ainsi que des moulins à carder; il fait aussi fondre le fer et il polit la fonte, travaux nécessaires pour la fabrication des moulins dont nous venons de parler.

Cet établissement existe depuis cinq ou six ans. Le succès n'a pas dû lui faire défaut, puisque l'endroit où il est placé a pris déjà assez d'importance pour que le gouvernement ait consenti à y établir un bureau de poste.

M. Beauchemin possède à un haut degré les qualités de l'homme industriel. Il paraît d'ailleurs que c'est un héritage dans sa famille. M. Beauchemin a plusieurs frères qui, comme lui, sans être gâtés par la fortune, ont réussi par leur intelligence à se créer une position honorable et à bien mériter du pays. Leur renommée ne date pas d'aujourd'hui: elle est depuis plusieurs années attachée au nom de la ville de Sorel.

Cela prouve une fois de plus que les Canadiens-Français peuvent rivaliser de capacité industrielle avec leurs compatriotes d'origine étrangère.—*Journal des Trois-Rivières.*

On lit dans une chronique publiée dans l'Union des Cantons de l'Est:

Je pourrais vous nommer quelqu'un qui s'occupe en ce moment d'écrire la vie de Riel et celle, plus longue, et j'oserais dire plus intéressante, de son père.

La vie du père de Riel! me dites-vous étonné. Mais cet homme-là n'a jamais rien été.

Pardon, *he vis somebody*. Demandez-en des nouvelles à la compagnie de la Baie d'Hudson dont il a été pendant vingt ans un adversaire redouté et rarement vaincu. Vous savez tout ce qui s'est passé dans le Nord-Ouest entre la puissante compagnie et les métis qui voulaient lui arracher le monopole de la traite et du commerce d'importation, eh! bien, le père de Riel a joué un rôle, un rôle considérable dans ces luttes, et comme chef des métis, il s'était acquis un prestige qui n'a pas péri avec lui, puisqu'il s'est reporté sur la tête de son fils, homme de talent comme son père, mais plus instruit. Vous voyez que tout n'est pas dit sur le Nord-Ouest.

SUR LA PISTE.

C'est une scène tirée des guerres civiles de l'Angleterre au dix septième siècle. Il est facile de reconnaître des gens qui méditent un coup d'éclat et s'apprentent à tomber sur l'ennemi.

UN MOT TERRIBLE.

On se souvient que M. Thiers passa l'armée française en revue, il y a trois mois sur l'hippodrome de Lonchamps. Il était accompagné d'un M. Alphand qui est presque une fois aussi grand que M. Thiers. Un journal du Pérou racontant cet événement quelque temps après, disait: *qu'à cette revue M. Thiers était suivi par un monstrueux éléphant. Comment de monsieur Alphand a-t-on fait un monstrueux éléphant?*

RÊVE.

Oh ! qu'une jeune fille est alors triste et belle
Quand elle rêve seule et sans voir autour d'elle l....

FRAGMENT.

Au retour du printemps elle venait pensive,
La jeune fille aux cheveux blonds,
Aspirer les parfums qu'apporte de la rive
La fraîche brise des vallons.

Et depuis bien des jours je la voyais, la belle,
Aux premières ombres du soir,
Sortir d'une chaumière, entrer dans la chapelle
Pour y puiser un peu d'espoir.

Et puis quand elle avait bien prié pour sa mère,
Cette blonde enfant de seize ans,
Elle allait au ruisseau mêler sa plainte amère
Au murmure des flots luisants.

A seize ans être triste et mépriser le monde !
Sombrier sous le vent du malheur !
Mon Dieu, que vous a donc fait cette tête blonde
Pour connaître ainsi la douleur ?

La douceur de ses traits m'avait poussé vers elle,
Et chaque soir je l'épiais,
Je la suivais parfois, me disant : qu'elle est belle !
Me demandant si je l'aimais !

Je me souviens qu'un soir la pauvre jeune fille
Ne vint pas près des flots s'asseoir,
Et je n'entendis pas le bruit de sa mantille
Qu'agitait la brise du soir.

Et depuis ce jour je ne l'ai plus revue,
Celle que j'aimais en secret,
Et quand je demandais le nom de l'inconnue
Aux malheureux qu'elle soignait.

Je voyais dans leurs yeux étinceler des larmes,
Et chacun alors me disait :
" Nous n'avons connu d'elle, o monsieur, que ses charmes,
" Que sa blanche main qui donnait !"

M. J. A. POISSON.

Arthabaskaville, 16 décembre 1871.

REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

Les dames de l'Alsace, viennent de mettre à exécution une
pensée à laquelle nous sommes heureux de donner la publicité.
Au moment où disparaissait l'année 1871, cette année de su-

prême douleur, pour faire place à un nouvel an, elles ont voulu
se rappeler la patrie dont elles ont été si cruellement sépa-

rées, et lui adresser un témoignage de leur inaltérable attache-

ment : dans ce but, les pauvres comme les plus riches, réunis-

sant leurs étrennes, en ont offert le montant à la France, afin
de contribuer à la libération de son territoire.

Le Courrier des Etats-Unis attache une grande importance à
ce fait :

En pareil cas, dit-il, qu'on le sache bien, l'influence de la
femme est souveraine.

Pourquoi les Autrichiens n'ont-ils jamais pu, malgré la lon-

gueur de leur occupation, malgré tous les efforts du gouverne-

ment, asséoir leur domination d'une manière paisible et du-

urable sur la Lombardie et la Vénétie ? Parce que les femmes
italiennes, avaient lancé l'interdit contre eux. Nous nous rap-

pelons à ce sujet ce qui arriva à Venise, à Mlle Cruvelli. L'é-

minente cantatrice donnait avec le plus grand succès des repré-

sentations au théâtre de cette ville, lorsqu'un jour, rencontrant

un officier autrichien qu'elle connaissait, elle s'entreteint et se

promena en public avec lui : le lendemain, à son apparition

en scène, Mlle Cruvelli était accueillie par des sifflets et se

voyait contrainte de quitter Venise ; cependant chacun savait

UN INCIDENT ÉMOUVANT.

On sait que depuis longtemps le gouvernement de M. Thiers
préparait un projet de loi, dans le but de taxer les matières pre-

mières qui viennent de l'étranger. C'était un premier coup

porté au libre échange. La Chambre ayant refusé par une

ITALIE.

Entrevue du pape avec l'empereur du Brésil.

Le roi Victor-Emmanuel, en allant faire sa visite à l'empe-

reur du Brésil, l'avait spécialement prié de lui obtenir une

audience du Saint-Père. Un beau matin, vers sept heures, l'em-

pereur du Brésil se présenta au Vatican. Le Saint-Père disait

sa messe. On lui annonça après la messe, la présence de l'em-

pereur du Brésil, qui était assurément fort peu attendu à une

heure aussi matinale.

Le Saint-Père, ordonna de l'introduire. Alors l'empereur

s'étant présenté, Sa Sainteté lui demanda :

—Majesté, que désirez-vous ?

—Sainteté, je vous en prie, ne m'appellez pas Majesté. Je suis

ici, le comte d'Alcantara.

Le Saint-Père, sans s'émuvoir, lui dit alors :

—Eh bien ! mon cher comte, que désirez vous ?

Sainteté, je suis venu vous demander de me permettre de

vous présenter Sa Majesté le roi d'Italie.

A ces mots, le Saint-Père se leva, et, d'un regard foudroyant,

il adressa au malencontreux empereur, d'énergiques paroles.

" Il est inutile, dit-il, que vous me teniez ce langage. Que le

roi de Piémont abjure ses méfaits, qu'il me restitue mes États,

et alors je consentirai à le voir. Mais pas avant. Ne vous

chargez pas d'être son intercesseur. Il n'entrera jamais ici, de

mon plein gré. Il peut faire enfoncer les portes du palais,

" s'il le veut, comme il a fait enfoncer à coups de canon les

portes de Rome ; mais, dès qu'il entrera d'un côté, je sortirai

" de l'autre."

Entrevue du pape avec M. d'Harcourt et les attachés de l'ambassade

française à Rome.

La réception avait lieu dans son cabinet de travail, petite

pièce sans feu, sans tapis, plus que simplement meublée. où un

notaire de Paris, se ferait scrupule de recevoir ses clients.

Le pape, vêtu d'une épaisse soutane de laine blanche, se

tenait debout, le dos appuyé contre son bureau. Il avait l'air

aussi allègre et dispos que jamais. Seulement ses cheveux, en

seize mois, sont devenus blancs comme la neige.

Après les présentations, il a adressé la parole en français aux

diplomates et aux marins ; à ceux-là, il a dit qu'il était heureux

de bénir en eux, la chère et infortunée France, dont il demande

la résurrection dans ses prières, de chaque jour, au Dieu qui a

" fait guérissables les nations de la terre ;" qu'il bénissait aussi

avec effusion le gouvernement de la France et son chef illustre,

en priant le Tout-Puissant de les éclairer l'un et l'autre et de

rendre fructueux leurs efforts.

A ceux-ci, qu'il lui était doux de bénir en eux toute l'armée

française, qu'il a vue si longtemps à ses côtés, et notamment la

marine, dont l'esprit de discipline et de dévouement au devoir

sont au-dessus de tout éloge.

On est ensuite monté chez le cardinal Antonelli, qui est

certain, plus somptueusement logé que le pape.

CHAMBRE DE COMMERCE DE LA PUISSANCE.

Un grand nombre des sommités commerciales de la Pui-

sance ont passé la semaine dernière à discuter la plupart des

questions qui intéressent notre prospérité matérielle. Nous

sommes heureux de voir que deux Canadiens-Français, M.M.

J. C. Langelier et M. L. E. Morin, ont pris la parole avec suc-

cès dans ces importantes réunions. Qu'on approuve ou qu'on

n'approuve pas toutes leurs idées, on doit néanmoins les remer-

cier d'avoir si bien représenté l'élément français dans une de

ces circonstances où malheureusement nous ne faisons pas

souvent bonne figure.

Voici en résumé les remarques faites par M. Langelier :

Il est surprenant que ce mot de "zollverein" soulève ici les

récriminations qu'il provoque ordinairement chez des gens

moins éclairés ! Ce terme exprime une idée dont tous désirent

la réalisation ; le rétablissement de nos anciennes relations

commerciales avec les États-Unis.

En effet, qu'est-ce qu'un "zollverein ?" Un traité de com-

dises deux ou trois millions et peu auraient songé à prendre

le chemin des États-Unis. Il faut donc mettre un terme à l'exploitation des fabricants

anglais. Et si la mère-patrie s'en formalise, ce sera la meil-

leure preuve que nous avons raison de nous protéger contre

elle, puisqu'alors elle ne chercherait qu'à s'enrichir à nos dé-

pens. Si, après avoir versé le sang de ses soldats pour nous

défendre, la Grande Bretagne veut aujourd'hui mesurer sa pro-

tection sur l'argent que nous donnerons à ses marchands, elle

n'est plus digne d'être notre mère-patrie et alors nous devons

chercher d'autres alliances commerciales.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce

journal à raison d'un écu chaque.

DÉCÈS.

A Soré, le 13 courant, Marie-Mélèda-Florida, 3ème fille de

M. Roch Lamoureux, à l'âge de 5 ans et 13 jours.

AGENTS DE "L'OPINION PUBLIQUE."

- M.M. E. Morrier..... Acton Vale.
A. Beland..... Arthabaskaville
Ls. Foisy, Maître de Poste..... Arthabaska Station
A. O. Clement, Maître de Poste..... Baie St. Paul
A. Rho..... Bécancour
M. D'Aigle..... Belœil
Elie Pellant..... Berthier, en Haut
Capt. F. Chamberland..... Bic
Ls. Normandin, Mtre de Poste..... Boucherville
Geo. Dionne, marchand..... Cacouna
L. P. Bernard, Ecr..... Cap Santé et P. aux Trembles
S. Gamache, marchand..... Cap St. Ignace
J. A. Fournier, N. P..... Chambly Bassin
Mme Veuve L. O. Rousseau..... Château Richer
A. Hardy, Ecr..... Champlain
A. Savard, Instituteur..... Chicoutimi
F. X. Des Rosiers..... Coaticook
Rodger Duckett, P. M..... Coteau Station
Jules Clément, Ecr..... Eboulements
L. H. Trudeau..... Henryville
S. Côté, Instituteur..... Hébertville
Le Dr. James Reed..... Inverness
J. G. Vincent, Mtre. de Poste..... Jeune Lorette
Ad. Delisle..... Joliette
Ls. Bégin, N. P..... Kamouraska
F. X. Hetu, Ecr., Instituteur..... Lachine
Mr. le Dr. Labrecque..... Lambton
Julien Brosseau, Ecr., Mtre de P..... Laprairie
Pierre Pagé..... Les Ecureuils
Dumontier, Libraire..... Lévis
P. Lésperance, Maître de Poste..... Longueuil
Maxime Lemay..... Lotbinière
T. Charbonneau, Ecr., Mtre de P..... L'Acadie
M. le Dr. St. Onge..... L'Ange Gardien
Ladislav Archambault..... L'Assomption
Eugène Casgrain, arpenteur..... L'Islet
Elie Angers, Ecr., N. P..... Malbaie
J. B. Simard, Ecr..... Malmaison
Jos. Chagnon..... Marieville
Mathias Nadeau..... Middle St. François, N B
Jos. Guéhin, Ecr..... Meulins Pierreville
Le Dr. E. Benoit..... Napierville
Roberge, Maître de Poste..... New-Liverpool
Mlle. Chillas, Maîtresse de Poste..... Nicolet, Q
Ls. Ouellet, Instituteur..... Nouvelle Shoobred, Bonay
L. A. Grison..... Ottawa
F. S. Mackay, N. P..... Papineauville
L. B. D'August..... Pointe-Claire
Ls. E. Galipeault, N. P..... Pont de Maskinongé
Lépine et Darveau, Libraires..... Québec
A. Phaneuf, Ecr., N. P..... Rigaud
J. Couillard, Maître de Poste..... Rimouski
Elz. Pelletier, marchand..... Rivière du Loup, en Bas
Eugène Vadebonceur..... Rivière du Loup, en Haut
Théophile Paquet, marchand..... Sault-au-Recollet
Ls. Desaulniers, étudiant..... Séminaire de Nicolet
J. Pitau, Avocat..... Somerset
Alfred Lord..... Soré
P. Longpré..... Ste. Adèle
N. Nolin..... St. Alexandre (Iberville)
F. S. Bourgeau..... St. Anicet
P. Gervais..... St. Antoine (Verchères)
Le Dr. Dugal, M. P..... Ste. Anne du Bout de L'Isle
Fir. Froulx, Imprimeur-libraire..... Ste. Anne Lapocatière
J. W. Marcotte, Ecr..... Ste. Anne de la Pérade
M. Morin, N. P..... St. Anselme
J. B. H. Beauregard, Ecr..... St. Athanase
M. le Docteur Migneault..... St. Augustin (D-Montagnes)
A. Paré, Mtre de Poste..... St. Bruno
F. X. Gingras, M. P..... St. Casimir, Co. Portneuf
M. Montigny, Maître de Poste..... St. Charles, Bellechasse
M. Gervais, Instituteur..... St. Charles (St. Hyacinthe)
Joseph Poitevin..... Ste. Claire
P. Teulier..... St. Outhbert
F. H. Vétit..... St. Damase
O. Morin..... St. Denis (St. Hyacinthe)
C. Champagne, Ecr., N. P..... St. Eustache
Ls. Beland, marchand..... St. Ferdinand d'Halifax
W. Chapman, Ecr..... St. François, Beauce
F. A. Toupin..... St. François du Lac
Edouard Lavergne, Notaire..... St. François du Sud
D. Lacoursière, M. P..... Ste. Geneviève de Batiscan
Docteur Lebel..... St. Gervais
Frs. X. Dulac, Ecr..... St. George, Beauce
J. A. Poirier..... St. Grégoire (Nicolet)
H. Mercier..... St. Guillaume d'Upton
L. Genest, marchand..... St. Henri
J. A. Authier..... St. Hilaire
Le major P. Charon..... St. Hubert
Stanislas Boivin, Marchand..... St. Hyacinthe.
J. O. Poirier, Mtre de Poste..... St. Jacques le Mineur
L. G. E. Goulet..... St. J.-Baptiste, Co. Rouville
Honoré Dionne..... St. Jean Port Joli.
Jos. Lecuyer..... St. Jean, Québec
J. B. Villemure, Ecr., N. P..... St. Jérôme
E. Bruneau, Ecr., Avocat..... St. Joseph, Beauce
J. O. Lafrenière..... St. Justin
N. Lecavaller, Ecr., N. P..... St. Laurent, près Montréal
Pierre Thèberge, Ecr., N. P..... Ste. Marie, Beauce
Léon Sauriol, Ecr., N. P..... St. Martin, Isle Jésus
A. Lefebvre, Ecr., N. P..... Ste. Marthe et Newtown
Ursin Mercier, marchand..... St. Michel, Bellechasse
E. Chapleau, marchand..... St. Paschal
F. Le Buf..... St. Pierre Miquelon
A. Gladu, N. P..... St. Polycarpe
Narcisse Fortier, Mtre de Poste..... St. Raphaël
Flavien Dupont, Ecr..... Ste. Rosalie et St. Simon
A. E. Léonard, M. P..... Ste. Rose, Isle Jésus, Q.
A. Fortier, Ecr., N. P..... Ste. Scholastique
Ed. Godroau..... St. Sébastien
S. Belleau, marchand..... Ste. Sophie d'Halifax
Jos. Labelle..... Ste. Thérèse
J. S. Vallée, Maître de Poste..... St. Thomas, Montagny
Jérémie Lévesque..... St. Ulric de Matane
Théophile Morin..... St. Valentin
François Bélanger, Mtre de Poste..... St. Valier
G. B. Lamarche..... St. Vincent de Paul
C. Gélinas, Ecr..... St. Zotique et Rivière Beaudet
Blake Langlais..... Tanneries des Rolland
J. C. Anger, N. P..... Terrebonne
Thomas Pelletier, marchand..... Trois Pistoles
H. Dufresne, libraire..... Trois-Rivières
M. Joassin..... Valleyfield
A. Archambault, Ecr., N. P..... Yvernes
D. Brulé, Ecr., N. P..... Yvernes
T. Lussier, Ecr., Maître de Poste..... Verdères et Contrecoeur
A. Normandin, Maître de Poste..... Village St. Jean Baptiste
A. Lachapelle..... Waterloo, Q.
Calixte Brault, Ecr..... West Farnham
Alonzo Pierrepont..... Winnipeg, Manitoba
Ferdinand Gagnon..... Worcester, U. S.
Wilfrid Dufosse..... Yamachiche



LA CÉLÈBRE CANTATRICE CANADIENNE "ALBANI."

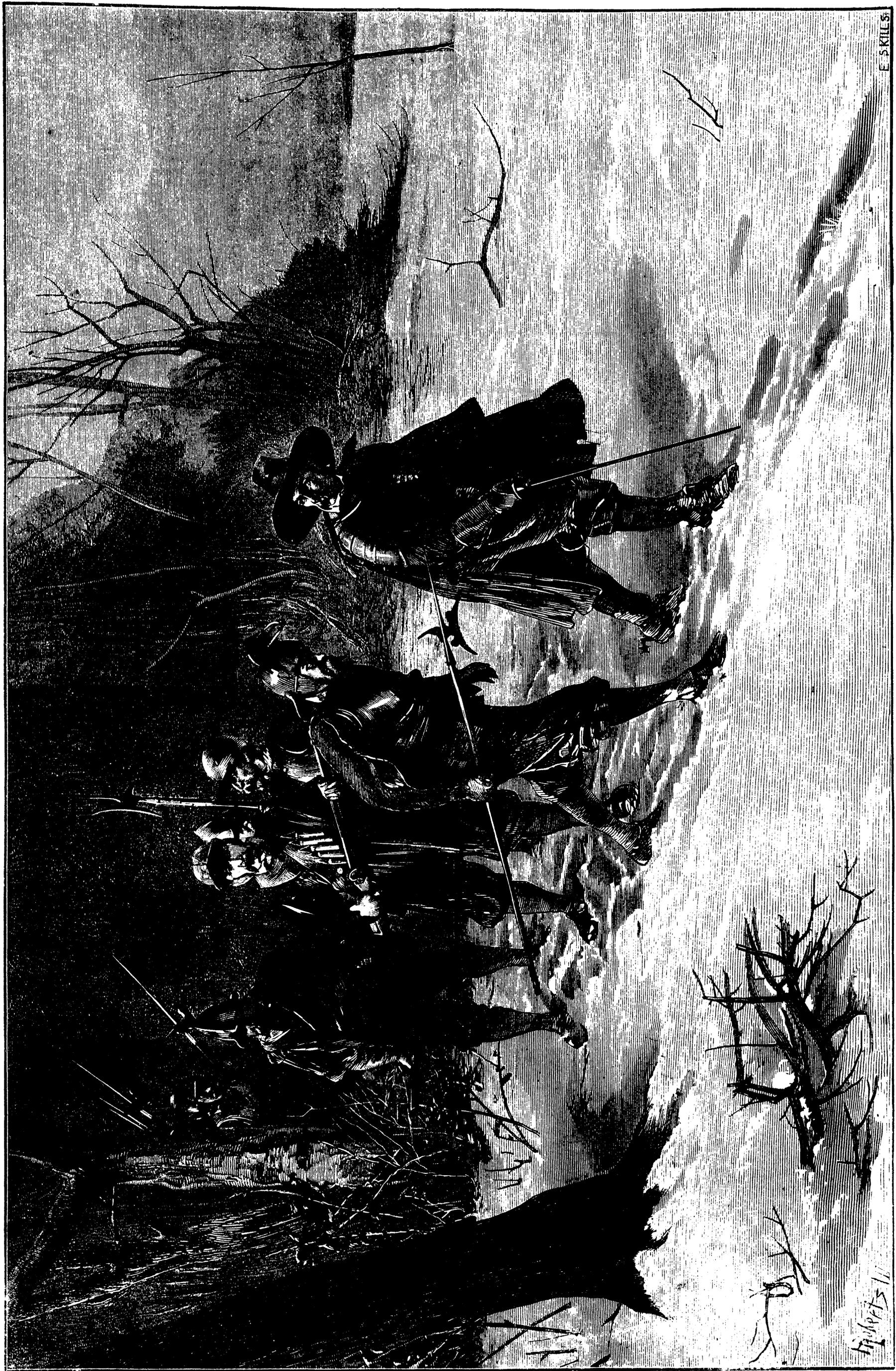
M^{LE} EMMA LAJEUNESSE.



L'OPINION PUBLIQUE, 25 JANVIER, 1872.

GROUPE D'ANGES

PEINTS PAR LE CORREGE DANS L'EGLISE DE ST. JEAN L'EVANGELISTE, A PARME.



"SUR LA PISTE."

NOTRE PRIME.

"AU PIED DE LA CROIX."

Gravé par A. DANSE, d'après le Tableau du célèbre Peintre THOMAS.

Cette superbe gravure, chef-d'œuvre artistique et religieux, est prête à être distribuée à ceux de nos abonnés qui auront payé le semestre courant.

Ces conditions que nous mettons à la distribution de notre PRIME paraîtront justes et raisonnables à tous nos abonnés, lorsqu'ils auront vu cette gravure. Rien de semblable n'a jamais été publié jusqu'à ce jour en Amérique, et personne ne peut en acheter une copie nulle part à moins de CINQ DOLLARS. C'est le prix de la gravure que nous donnons aux abonnés de l'Opinion Publique. Nous n'en dirons pas davantage.—Voyez la gravure et jugez-en par vous-mêmes. Nos agents l'ont maintenant reçue pour les abonnés de leur districts respectifs. Ceux de nos abonnés qui résident dans des endroits où nous n'avons pas d'agent, recevront par la poste, en se conformant aux conditions susdites, leur gravure, soigneusement roulée dans un étui, et les frais de poste payés.

Montréal, 18 janvier, 1872.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 25 JANVIER, 1872.

LE COURRIER DE ST. HYACINTHE.

Voulant dire un mot en passant de l'incident Gendron—Langelier, et voulant surtout diminuer les proportions que prenait cet incident, j'avais dit: "Nous ne croyons pas que M. Gendron ait commis, au moins malhonnêtement, l'acte qu'on lui reproche, et nous ne croyons pas non plus que M. Langelier l'ait accusé malicieusement de cette faute."

Il devait être évident pour tout le monde que, tenant surtout à prendre la défense de l'Université-Laval qu'on attaquait si injustement, nous nous occupions fort peu du mérite de la cause qui se plaidait. Comme nous étions persuadé que M. Gendron n'avait pu commettre l'acte frauduleux qu'on lui reprochait et que de l'autre, nous ne pensions pas que M. Langelier eût inventé cette histoire, nous avons cru rendre notre pensée en disant que M. Gendron n'avait pas agi malhonnêtement, et M. Langelier malicieusement.

Cependant, nous avouerons que notre phrase ne rendait pas exactement notre pensée; en disant que M. Gendron n'avait pas commis au moins malhonnêtement l'acte qu'on lui reprochait, nous avons supposé un de ces cas ordinaires, desquels, en politique, on tire des conclusions exagérées, un oubli, par exemple, un accident quelconque. Nous reconnaissons que nos paroles pouvaient mal s'interpréter et semblaient même renfermer une contradiction, et après avoir entendu la discussion, il paraît évident que si M. Gendron a soustrait les pétitions en question, il l'a fait malhonnêtement. Or, nous ne le croyons pas, et nous approuvons M. Gendron de faire tous ses efforts pour se disculper; c'est ce qu'un homme d'honneur doit faire.

Mais nous avons pensé et nous pensons encore, jusqu'à preuve du contraire, que M. Langelier a pu manquer de prudence, mais dire sans malice et sans malhonnêteté ce qu'il a dit, soit qu'on l'ait trompé ou qu'il ait mal interprété ce qu'on lui a rapporté.

Cela dit, je prie le Courrier de St. Hyacinthe de croire que je ne me gênerai pas plus à l'avenir que par le passé de dire franchement ma façon de penser, à la peine d'encourir les colères du Courrier et de M. Gendron que j'estime, mais pas au point de lui sacrifier ma conscience et mon indépendance. Je sais qu'en certains endroits, si l'on en croyait les journaux, il n'y aurait d'un côté que des saints et de l'autre des scélérats, et des choses bien ordinaires seraient des montagnes d'horreurs; mais je n'en suis pas encore rendu là, et chaque fois que je puis diminuer ces montagnes, je le fais.

Avant de croire à la malhonnêteté des hommes politiques d'après ce que disent leurs adversaires, et même d'après l'apparence de leurs actes, je prends mon temps. J'ai peut-être tort, et quelquefois, en voulant dire en trop peu de mots ma pensée, il peut arriver que je ne la fasse pas bien comprendre; mais je suis toujours prêt à donner des explications, lorsque la justice l'exige, lors même que j'hésite à paraître céder à des menaces intempestives et déplacées dont nous aurions le droit de nous moquer.

Mais je sais comme l'esprit de parti est chatouilleux et sensible, surtout à St. Hyacinthe. Il y a quelques mois, c'étaient les libéraux qui nous menaçaient, parce que M. Mousseau avait soutenu M. Gendron et dit des choses qui leur avaient déplu; aujourd'hui, ce sont les amis de M. Gendron qui nous menacent. Alors, messieurs, il paraît qu'il est dangereux de se mêler de vos affaires; car il

nous arrive ce qui est arrivé à celui qui avait voulu empêcher un Irlandais de battre sa femme; on sait que les terribles époux faillirent le mettre en pièces pour lui apprendre à se mêler de ses affaires.

Aussi, tenant compte de l'ardeur de la lutte personnelle qui se fait en ce moment, je pardonnerais au Courrier ses deux colonnes et demie à mon adresse, s'il n'avait pas cru devoir soupçonner la loyauté de mes motifs, lorsqu'il était si évident que tout mon tort était d'avoir voulu être juste et délicat envers deux hommes que j'estime. J'aurais dû les laisser vider leur querelle à leur gré.

Le fait est que c'est une de ces discussions irritantes où l'intervention pacifique de l'Opinion Publique doit paraître déplacée aux deux partis.

L. O. DAVID.

P. S. J'oubliais de dire que le Courrier ne m'empêchera pas de dire que les correspondances de M. Langelier ou de tout autre sont remarquables, lorsque je le jugerai à propos. Que je me trompe, c'est possible; mais notre confrère ne peut pas m'en vouloir de ne pas avoir aussi bon goût que lui. Est-ce qu'il faut aussi que j'aime les choux ou les betteraves si le Courrier les aime, et que je les haïsse si M. Gendron les haït?

L. O. D.

AVIS.

L'Index du Vol. II sera prêt la semaine prochaine.

INVASION.

Jeudi dernier, un spectacle nouveau s'offrait aux regards des habitants de Montréal. Quatre vingts voitures chargées de bois sillonnaient nos rues, un grand nombre de ces voitures étaient doubles et traînées par deux chevaux; un drapeau anglais flottait sur celle de devant. Les gens se groupaient pour voir défiler cette procession aux coins des rues et se demandaient ce que cela signifiait. On le sut bientôt.

C'étaient les gens de St. Jérôme qui arrivaient, leur curé en tête, faire un présent de soixante cordes de bois, aux citoyens pauvres de Montréal. C'était un de ces coups de théâtre pour le bien, tels que le curé de St. Jérôme, seul, peut en faire. M. Labelle a voulu faire un acte de charité et montrer en même temps, comment les paroisses du Nord pourraient être utiles à notre ville, si on leur donnait le chemin de fer qu'elles demandent avec tant d'ardeur.

L'acte généreux des habitants de St. Jérôme, suffit pour prouver qu'ils sont dignes d'avoir cette grande entreprise, et qu'on aurait tort de leur refuser les moyens de travailler à la prospérité du pays. Inutile de dire comment le présent fut accepté par la Corporation, au nom des citoyens de Montréal.

Vers une heure, le Révérend M. Labelle et ses paroissiens étaient invités à un excellent dîner, servi dans les spacieuses salles de l'hôtel Jacques-Cartier. M. l'Échevin David, présidait; plusieurs membres de la Corporation étaient présents.

Des discours furent faits par MM. David, Loranger, Bernard, Wilson, le Dr. Prévost et Melchior Prévost, Legge et Chapleau. Tous décernèrent les plus grands éloges à l'acte généreux des habitants de St. Jérôme et reconnurent la nécessité du chemin de fer du Nord.

La santé de M. Labelle ayant été proposée, il dit avec l'énergie et le talent qui le caractérisent des choses pleines d'apropos, de bon sens et d'esprit. Il termina comme suit:

Je sens que la province a besoin d'un chemin de fer dans le nord et que nous ne devons reculer devant aucun sacrifice pour l'obtenir. L'émigration nous dévore. Nos ressources restent inertes dans les entrailles de la terre. Notre bois pourrit sur le sol. Allons-nous périr au milieu de l'abondance? Non, messieurs. Il nous faut l'industrie pour développer notre pays, mais nous ne pourrions l'obtenir qu'en sillonnant notre pays de chemins de fer. Qui veut la fin veut les moyens.

Toute la province est intéressée au développement du nord, car la prospérité d'une partie d'un pays fait la prospérité de l'autre. Lorsqu'un membre est malade, toute la machine humaine s'en ressent. Il en est de même pour le corps social. Nous sommes tous solidaires. Si nous sommes en souffrance, la province et toute la Confédération en seront affectées. Nous nous tenons ensemble comme les pierres d'une maison. Si nous n'agissons pas ainsi, le grand édifice social viendrait à crouler en ruines.

C'est ce qu'a bien compris la Corporation de Montréal, et lorsqu'on a parlé à ses membres si intelligents et si dévoués de la question de ce chemin de fer, ils se sont dit que tout véritable patriote devait l'appuyer de toute son énergie. Aussi, ont-ils adopté, il y a quelques mois, un règlement accordant un aide libéral au chemin de fer. J'espère que le règlement ne restera pas en chemin, et que dans quelques jours, il recevra sa sanction finale au conseil-de-ville. Alors, le pays sera dans la réjouissance, car la ville de Montréal aura assuré le succès d'une grande entreprise.

Nous avons besoin d'un Grand-Tronc dans le nord comme dans le sud. Nous sommes aussi intelligents et aussi industriels que les habitants du sud, qu'on nous donne les mêmes moyens d'action, et nous le prouverons. Et nous pourrions devenir plus tard les rivaux des Anglais et des Américains dans le commerce et l'industrie. Nous ne manquons ni de courage ni d'énergie. Les citoyens de St. Jérôme ne l'ont-ils pas prouvé aujourd'hui? Qu'on leur demande de nouveaux sacrifices et ils seront prêts à les faire comme par le passé.

Montréal est également intéressé au plus haut point dans cette entreprise. Aujourd'hui 35,000 âmes environ écoulent leurs produits par la voie que suivra le chemin de St. Jérôme. Plus tard, avec le développement du pays, ce chiffre pourra être porté à plus de 180,000. Le commerce du nord appartient

à Montréal seul. Les villes du sud ne sauraient le lui disputer en aucune manière. D'ailleurs, ne devons-nous pas surtout nous efforcer de développer le nord? Une grande partie du commerce du sud se fait avec les États-Unis, tandis qu'il n'en est pas ainsi du nord.

Toutes les villes comprenant bien leurs intérêts s'efforcent de développer le pays qui doit trouver leur marché principal dans leur centre et d'agrandir autant que possible ce que les anglais appellent *the back country*. Ainsi Québec veut pousser le chemin Gosford jusqu'au Saguenay. Trois-Rivières veut avoir son chemin des Piles. Et le gouvernement a promis 10,000 acres par mille pour l'extension de ces chemins. Il en a promis autant pour les chemins de la Gatineau, de Mégantic, de Sherbrooke et de la Rivière-du-Loup.

Eh! bien, si les principaux centres de la province veulent s'entourer de chemins de fer, n'est-il pas juste que Montréal, la métropole commerciale du Canada, obtienne les mêmes avantages du gouvernement? Pourrait-on refuser des avantages équivalents à St. Jérôme, où est né le programme actuellement si populaire de l'industrie, des chemins de fer et de l'agriculture perfectionnée. Non, il n'est pas possible que nous obtenions moins d'encouragement que les autres parties du pays.

UNE LITANIE DE CHOSES TRÈS-PEU RÉJOUISSANTES.

10. La petite vérole, la scarlatine et la rougeole, qui sévissent dans nos principaux centres de population, et suivant les docteurs, nous annoncent le choléra pour le printemps prochain. *Libera nos, Domine!*

20. La discussion politico-religieuse (septième volume, hélas!) entre MM. A. B. Routhier et L. H. Fréchette, deux hommes de talent qui pourraient se rendre plus utiles, et surtout plus agréables. *Libera nos, Domine!*

30. Les tremblements de terre qui donnent la berluce aux rédacteurs de certains journaux, d'ailleurs peu divertissants. *Libera nos, Domine!*

40. La discussion académico-politico-religioso-furibundo-interminable entre l'honorable Président du Sénat et certains professeurs de notre excellente et vénérée Université-Laval, *Alma mater*. *Libera nos Domine!*

50. L'incident Gendron *and somebody else*, discussion claire comme le fond de la bouteille à l'encre. *Libera nos, Domine!*

60. Les vapeurs Allan qui se passent la fantaisie d'être huit jours en retard, parce qu'ils ne se sont pas pourvus assez amplement de charbon; qu'on leur en donne, et de la rumeur alarmante... *Libera nos, Domine!* (P. S.—Ils sont arrivés. *Deo Gratias!*)

70. Le parti Blake-Mackenzie, qui se trouve embarrassé de sa nouvelle acquisition. L'hon. M. Scott, un brave homme s'il en fut, incapable d'occire la moindre mouche ou le moindre *clear-grit*. De ces vaines clameurs, *Libera nos, Domine!*

80. Les articles interminables au sujet du colonel Fisk, un agioteur de l'espèce la moins scrupuleuse, et qu'on aurait dû inhumer sans bruit. De ces articles filandreux, *Libera nos, Domine!*

90. Les bruits d'un duel à outrance entre l'hon. M. Clarke et l'hon. M. Royal, de Manitoba, pour faire suite à la tragédie Scott dans la même localité. Qu'ils s'embrassent et que ça finisse. *Libera nos, Domine!*

10. Les dépêches arrogantes de Bismark, qui se tordra le cou lui-même, un de ces jours, s'il continue. Du chancelier Bismark, *Libera nos, Domine!*

110. L'approche de la session de notre parlement fédéral, où nous aurons à entendre une foule de discours à l'adresse des électeurs du troisième rang, lesquels discours leur seront soigneusement expédiés par bottes d'un quintal à la douzaine. *Libera nos, Domine!*

120. La fin du monde annoncée par certaines prophéties. "Tout est bien qui finit bien." *Libera nos, Domine!*

UN AGACÉ.

UNE FÊTE À NICOLET.

Les élèves du Séminaire de Nicolet ont donné, le 17 du courant, une magnifique soirée dramatique et musicale, en l'honneur de la fête patronale de leur Supérieur, M. le grand vicaire Thomas Caron. L'assistance, fort nombreuse, était en grande partie composée d'anciens élèves dont la présence témoignait hautement de l'attachement et de l'estime qu'ils conservent toujours pour le vénérable Supérieur et l'Institution qu'il dirige si bien depuis tant d'années. La présence de Mgr. des Trois-Rivières et de soixante-et-dix membres du clergé, presque tous élèves de Nicolet, rehaussait singulièrement l'éclat de la fête. Les discours d'adresse ont été prononcés, en langue française, latine et anglaise, par MM. Raymond Caisse, Ernest Duguay et Myles Sullivan, élèves. Après la réponse de circonstance de M. le Supérieur, on représenta les pièces dramatiques suivantes: *La Malédiction*, tragédie de Lévêque, et deux scènes du *Mariage forcé* de Molière. Ces deux représentations ont eu un plein succès. Les acteurs, pour la plupart, ont admirablement joué leurs rôles. La partie musicale n'a été en rien inférieure à la partie dramatique. L'exécution de l'*Hymne à l'Église*, du *Chant des Montagnards*, a excité les applaudissements de l'auditoire. Qu'il suffise de dire enfin qu'elle a été digne en tout de l'éminent artiste M. O. H. de Chatillon, qui en avait la direction. Ceux qui ont eu l'avantage d'assister à cette intéressante soirée, devront en garder longtemps le souvenir.

F. L. D.

TRAITEMENT DE LA PETITE VÉROLE.

Un correspondant de la *Gazette* de Cincinnati reconnaît l'efficacité du traitement suivant pour la petite vérole.

Prendre de l'orge ordinaire et la faire bouillir dans de l'eau jusqu'à parfaite cuisson; filtrer l'eau et la boire chaque jour en y ajoutant 15 grains de salpêtre, continuer cette boisson jusqu'à ce que les boutons apparaissent sur la peau environ trois jours après la fièvre. L'effet de cette boisson est d'arrêter court le développement de la fièvre.

Arrêter l'usage de cette boisson et prendre ensuite du bon vin coupé avec de l'eau et du sucre blanc, cette boisson stimule l'action du sang et efface les grains de petite vérole.

L'usage du vin, de l'eau et du sucre doit commencer aussitôt que les boutons commencent à paraître sur la peau.

Ne pas prendre d'autre médecine et garder la diète. Ce mode de traitement est celui pratiqué par le célèbre docteur irlandais Dixon, et a été employé dans de nombreux cas avec succès dans le pays.

SOUVENIR.

Hélas! que j'en ai vu mourir de jeunes filles!
VICTOR HUGO.
Dans sa première larme elle noma son cœur.
LAMARTINE.

Je passais... Dans les charmilles,
L'œil au guet,
Un duo de jeunes filles
Gazouillait.

Blonde et rêveuse était l'une;
Je crus voir
De l'autre la tresse brune
Et l'œil noir.

Deux anges, quelle voix douce
Ils avaient!
Les pervenches, dans la mousse,
En rêvaient.

On causait bals et toilettes,
Et troublé,
S'ouvrait l'œil des violettes
Dans le blé.

On jasait, c'était merveille;
Et je vis
Des oiseaux prêter l'oreille
Tout ravis.

Moi, caché sous le feuillage,
Dans le thym,
J'écoutais leur babillage
Argentin.

Et du vent l'aile mutine,
Souffle pur,
Egrenait leur voix lutine
Dans l'azur.

J'y revins... c'était l'automne;
Dans l'air froid,
Vibrant le son monotone
Du beffroi.

Des nuages aux flancs sombres
Et marbrés
Réflétaient leurs grises ombres
Sur les prés.

Des sanglots montaient des vagues,
Et parfois,
Se mêlaient aux plaintes vagues
Des grands bois.

Plus de fleurs, plus de charmilles,
Verts réseaux;
Plus de fraîches jeunes filles,
Plus d'oiseaux.

La grille était entr'ouverte...
Du jardin
L'avenue était déserte...
Plus d'Eden!

Où donc étaient les doux anges
Dont la voix
Ici chantaient les mésanges,
Autrefois?..

Hélas! sur ces frêles roses,
Tout glacé,
Le vent des douleurs moroses
A passé....

Telle on voit la fleur fauchée
Se flétrir,
L'une, un matin, s'est penchée
Pour mourir.

L'autre a, sous la froide étreinte,
Du malheur,
Perdu l'illusion sainte
De son cœur.

L'une dort au cimetière
Pour toujours;
L'autre a mis dans la prière
Ses amours.

LOUIS H. FRÉCHETTE.

HIVERNEMENT DES HIRONDELLES.—C'est une question de savoir si les hirondelles s'envolent réellement à l'automne pour aller passer l'hiver dans des climats plus doux, ou si ce n'est que pour aller choisir une caverne dans une montagne, qu'elles se réunissent en si grande troupe autour de nos habitations.

Certains faits tendraient à prouver au moins la possibilité de l'hivernement. On a trouvé des hirondelles engourdies dans des coins obscurs de vieux bâtiments; on les a vues se ranimer à la chaleur de la main et s'envoler ensuite.

Dans ses campagnes en Italie, en 1790, M. Larey fut témoin de faits analogues. Comme il traversait les Alpes, on lui fit remarquer que les anfractuosités de la montagne étaient garnies d'hirondelles engourdies.

En Suède les hirondelles se retirent, dit-on, sur les bords des lacs.

L'apparition des hirondelles dans nos contrées est généralement regardée comme le signe certain du retour de printemps. On a tenu note des premiers jours où ces oiseaux voyageurs ont paru pendant une assez longue série d'années. En Canada, les périodes de cette arrivée sont entre le 1er et le 20 mai.

A LA BRUNANTE.

CONTES ET RÉCITS

PAR FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

BELLE AUX CHEVEUX BLONDS
(Suite.)

Dans l'une d'elles, je me rappelle qu'il nous fit part d'une de ses meilleures théories. Le whiskey écossais prit chaud, disait-il, est excellent. Il laisse, primo—un doux parfum de fumée au palais qui vous rappelle, à s'y méprendre, celui de la pipe collottée laissée au logis: secundo—l'hiver, il concentre au foie une chaleur toute bienfaisante, et tertio—pris à doses répétées, il sème sur les lèvres de ces chaussonnettes, comme seuls savent fredonner les excellents montagnards qui le distillent, grivoiseries inoffensives qui feraient rendre des points à la douce gaieté du poète Burns, un Écossais modeste s'il en fut un. Chaque jour, il creusait dans sa cave d'aussi larges sillons que sa charrue en laissait dans son champ.

—Allons!

Mes chères brebis,

pour me servir de l'heureuse expression de madame Deshoullières, en souvenir d'Augustin, retenu ce soir par les suites désastreuses d'un violent mal de cheveux, à la santé du chansonnier Burns!

—A force d'avaler du hot scotch, le temps semblait se refroidir singulièrement autour de nous, et ce diable de cimetière s'allongeait toujours devant les nazeaux fumants du cheval.

Il fallut recourir aux moyens violents pour nous remettre sur le train, et Augustin songea que c'était là le temps où jamais, de placer ce célèbre chant du fossoyeur, que je composai en un jour de folle gaieté. Je fis des mines car il y avait une rime qui clochait. Cercueil et lincoul se marient fort bien au fond d'une fosse, mais pas en poésie, parait-il.

Malheureusement, Augustin n'était pas né puriste:

Il entonna.

Vous savez, ça va sur un air inconnu, et il y a refrain:

LE CHANT DU FOSSEYEUR.

I.

Les morts pour moi, sont bonne aubaine:
Il m'en vient par toute saison.
J'en rêverais bien à la peine,
S'il fallait compter un moisson.
A moi, la pâle fiancée!
Houp! mes cordes sous ce cercueil!
Couche-toi là, ma trépassée!
Dors en paix sous ton frais lincoul!

Et puisque la besogne est faite,
Vite! buvons un petit coup!
Cela vous mets le rire en tête,
J'ai soif, et j'ai creusé mon trou!

II.

A moi le pauvre! à moi le riche!
A moi la mère! à moi l'enfant!
A mon jeu personne ne triche.
Celui qui gague est le perdant.
Mon pic en main, je fais la carte:
Le gazon vert sert de tapis.
Je mêle, et personne n'écarte:
Mes beaux joueurs sont endormis!

Et puisque la besogne est faite,
Vite! buvons un petit coup!
Cela vous mets le rire en tête,
J'ai soif, et j'ai creusé mon trou!

III.

Le soir venu, je siffle et j'erre
Souriant à mes croix de bois:
Seul, avec mon vieux cimetière
J'ai l'air ainsi d'un bon bourgeois.
Je baie aux cieus, puis je fredonne
Entre mes dents un air ancien:
A mes pieds, l'insecte bourdonne,
L'herbe épaissit et monte bien.

Et puisque la besogne est faite,
Vite! buvons un petit coup!
Cela vous mets le rire en tête,
J'ai soif, et j'ai creusé mon trou!

IV.

Un jour pourtant, notre camarade
Me couchera dans le sainfoin.
Là! près du mur qui se lézarde...
Mais, je ne vais pas dans ce coin!
La mort est triste et je l'abhorre!
J'ai peur de dormir là-dedans...
C'est pour cela que des l'aurore,
Je creuse et bois, tuant le temps.

Ma gorge est une large fosse
Où la mort glisse à petits pas.
Un fossoyeur chante et se gausse
Jusqu'à l'heure de son trépas.

Le refrain faisait merveille; on le répétait à tue-tête, et pourtant ce diable de cimetière trottait toujours devant nous.

Enfin, une maison de sombre apparence se dessina lentement à notre gauche, et amoindrissant poliment les sons de sa voix de basse-taille, Augustin nous dit:

—Attention! mes futurs confrères! c'est ici que vont commencer les précautions: il va falloir insinuer le cheval dans ce fourré de sapins, et escalader ce grand mur gris qui sort de ce banc de neige, là-bas. Passe-moi un pic, Ulrich, et en besogne!

—Est-ce qu'on m'en décapite pas une? hahahaha timidement Marc.

—Tu as de l'esprit, toi, et tu finiras par avoir la spécialité des hydrosopies; puisque tu le veux bien, passe-moi la cruche avec le pic.

Un glou-glou sonore fit le tour, puis la carriole, poussée par six bras vigoureux, alla se confondre avec les rameaux ployés par la neige, et dix minutes après, nous commençons à entamer la terre durcie d'une tombe, placée en

angle droit avec la grande croix du cimetière.

Nous travaillions doucement, bien doucement, de peur d'éveiller les gens et surtout les chiens du voisinage. Nos mains étaient bleuies par l'onglée, ce qui n'empêchait pas les pics de tomber régulièrement. Ils grinçaient bien, de temps à autre, sur un caillou subitement ramené au grand air, mais en somme, ce n'était pas trop dangereux, car pas un chat ne rôdait autour du champ des morts.

Un remblai de six pieds de terre gelée gisait sur la neige maculée, lorsque nous atteignimes la tombe: au fond de ce trou informe, il faisait noir comme dans un four, mais Augustin et Marc avaient des yeux de loups-cerviers. Pendant que je faisais le guet, à genoux tous les deux, sur les ais ouverts et craquetants, ils arrachaient promptement un fragment du cercueil, brisé à sa partie supérieure par un maître-coup de pic.

Le bras de Marc disparut alors dans l'ouverture: Je frissonnais des pieds à la tête, car pour rien au monde, j'aurais voulu être à sa place en ce moment. Mais, faisant fi du contact marmoreux de ce cadavre, Marc, enroula son bras gauche autour d'une poignée de cheveux, tira violemment le contenu hors de sa botte, et comme le temps pressait,—une lumière passa et repassait derrière la fenêtre du bedeau,—Augustin procéda à la 'oilette, déchirant promptement ce qui devait être le suaire, car il est défendu de toucher à la garde-robe des bourgeois de l'autre monde. Une corde fixée autour des reins, le cadavre sortit tranquillement du lit où il dormait; en un clin-d'œil, la fosse reprit à peu près sa physiologie première, et cinq minutes plus tard, notre sujet était douillettement couché dans le coffre de la voiture, les genoux ramenés sur la poitrine, car la carriole n'était guère large.

Le lendemain soir, nous rentrions triomphalement à Montréal, revenus par un train d'enfer: c'était Augustin qui conduisait, et pourquoi le cacherais-je? les auberges étaient fermées. En m'endormant, je l'entendis chuchoter:

—Notre sujet devait être d'excellente famille, il avait une bien belle robe de tulle blanc.

—J'attachai peu d'importance à ce détail, car j'avais sommeil, mais le matin en entrant dans le cabinet de travail, je revis notre travail nocturne, vrai bijou anatomique. Ravissant dans ses cont'urs, dans sa blancheur mate et dans son immobilité, c'était une vraie statue grecque déterrée des ruines du Parthénon. Je ne la décrivai pas plus longuement, car depuis, elle s'est embrouillée dans ma mémoire avec bien d'autres, mais je dirai que nous mimes huit jours à en faire un squelette superbe, et puis que cette histoire semble vous intéresser, j'ajouterai que, par un curieux procédé d'injection, j'ai réussi à préserver le crâne, non pas tel que nous l'avons le cimetière de... tiens! c'est trop fort d'avoir son nom sur le bord des lèvres, sans pouvoir le dire: qu'importe? c'était dans le comté de Verchères,—mais tel que la science me l'a gardé, avec ses magnifiques tresses de cheveux blonds. Il est là, dans l'enfoncement de la boiserie, au-dessus de la porte. Voyez-vous s'allonger sur la muraille, l'ombre de la pipe que ce farceur d'Augustin lui a glissée entre les dents?

A nos bouteilles maintenant, et gare à la sardine!

—A la santé du bonnet de nuit, Jules Porlier, qui n'a pas même entendu la fin de ton récit pour s'endormir, reprirent en chœur les carabins.

Jules, pâle comme la pauvrette, exposée naguère sur la table de dissection, n'était pourtant pas endormi. Son âme avait faibli en face du crâne d'ivoire que fut Rose Bernard, et il venait de perdre connaissance.

Oh! science, que de crimes commis en ton nom!

IV.

SUNT LACRYMÆ RERUM.

La veille de la Toussaint de 1866, quatre ans après, je visitais en compagnie de quelques amis, l'asile de Beauport. Dans les immenses prairies qui entourent ce château de la folie, les pauvres d'esprit allaient se promenant et causant entre eux de leurs rêves insensés. Le docteur Renvoyé, homme de cœur, véritable Providence, donnée par une autre Providence pour veiller sur ce morne cimetière de la pensée, m'avait indiqué plus d'un cas curieux, lorsque tout à coup, en tournant le carrefour d'une allée de sapins, il s'arrêta devant un jeune homme, au front haut, à l'œil triste et vague qui lisait distraitemment, couché sur des feuilles mortes.

—Voilà, me dit-il, un cas excessivement grave: ce jeune homme que vous voyez là, offre une folie tranquille et douce mais pourtant incurable. Il passe ses journées à lire les contes fantastiques d'Hoffmann; l'Albertus, de Théophile Gauthier lui est familier, Edgard Poë ne le quitte pas, Charles Beaudelaire est son favori, et il m'est impossible de le tirer de cette littérature imprégnée de bière, de nicotine et d'opium.

—Mais, répliquai-je, n'y aurait-il pas moyen de l'en distraire et de lui ôter ces moyens d'alimenter son imagination malade, en éloignant de lui les livres qui la surexcitent?

—Impossible, mon bon; il a à son service une mémoire implacable qui lui représente sans cesse les scènes les plus terribles de ces conteurs fantastiques. Vous allez en juger par vous-même.

—Jules... fit-il, en se penchant et en lui touchant l'épaule bien doucement.

Le pauvre inter-ellé se retourne lentement vers le docteur Renvoyé. Un instant ses yeux ternes, s'arrêtèrent sur la figure honnête de celui que tout le monde appelle le médecin des pauvres, puis, tout à coup un éclair étrange passa dans sa prunelle vague, il fit un geste terrible, et d'une voix brisée:

Analyseurs damnés, abominable race.
Hyènes qui suivez le cortège à la trace
Pour déterrer le corps:
Aurez-vous bientôt fait de décoller les bières
Pour mesurer nos os et peser nos poussières:
Laissez dormir les morts!

Mes maîtres, savez-vous, qui donc a pu le dire?
Ce qu'on sent quand la scie avec ses dents déchire
Nos lambeaux palpitants?
Savez-vous si la mort n'est pas une autre vie.
Et si, quand leur dépouille à la tombe est ravie
Les aïeux sont contents?

Ah! vous venez fouiller de vos ongles profanes
Nos tombeaux vicieux, pour y prendre nos crânes;
Vous êtes bien hardis!
Ne craignez-vous donc pas qu'un beau jour, pâle et
(blême.
Un trépassé se lève et vous dise:—Anathème!
Comme je vous le dis.

Vous imaginez donc, dans cette pourriture
Surprendre les secrets de la mère nature
Et le travail de Dieu?
Ce n'est pas par le corps qu'on peut comprendre
(l'âme:
Le corps n'est que l'autel, le génie est la flamme
Vous éteignez le feu!

Le fou avait su donner à ces vers de la *Comédie de la mort* de Gauthier un tel accent de l'autre monde, que le frisson en serait passé sur le scalpel d'un athée, médecin. Instantanément, je pressai le bras du docteur, qui m'entraîna dans son cabinet particulier. Un bol de punch et de longues pipes nous y attendaient, et c'est entre deux ouateuses spirales de fumée, qu'il me raconta la triste histoire de Jules Porlier et de sa *belle aux cheveux blonds*.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

On vient d'arrêter en France, un individu ou plutôt un monstre à face humaine qui depuis plusieurs années commettait toutes sortes de crimes. Le nom de ce scélérat est Joseph Lemette, et depuis 1864, il a répandu la terreur dans les endroits qu'il a choisis pour le théâtre de ses crimes. A cette époque, il n'était âgé que de 18 ans, et cependant il ne se passait pas de mois sans qu'un incendie, un vol, ou un meurtre ne fut commis par lui. Bien que, de forts soupçons planassent sur lui, il avait néanmoins réussi jusqu'à présent à échapper à la justice. Durant la guerre, entre la France et la Prusse, les crimes avaient cessé, car il avait servi dans la garde mobile pendant six mois. Quand il fut licencié, il recommença sa vie criminelle. Enfin, dernièrement, on le surprit à voler dans le presbytère. On a trouvé chez lui une quantité d'effets volés. Il a fait des révélations complètes. C'est un professeur d'un nouveau genre.

Une lutte épouvantable qui s'est terminée par la mort des deux combattants qui y ont pris part, a eu lieu dernièrement à Virginia, dans le territoire de Nevada. F. S. Armistead, officier de police, qui avait été l'un des plus actifs pour s'emparer de Robert, Morton et Black, trois criminels que la justice poursuivait, avait trouvé les traces d'un autre de leurs complices, Charley Jones, à environ 50 milles de la rivière San Joaquin. Armistead déclara à Jones qu'il avait besoin d'un homme pour conduire des chevaux à Arizona, et Jones s'engagea. Le lendemain matin, Jones saisit le fusil du propriétaire de la maison où ils avaient passé la nuit et s'élança vers Armistead en lui disant: "Je sais que vous venez avec l'intention de me ramener à Nevada, mais je mourrai plutôt que de m'y laisser conduire!" Puis aussitôt il tira sur Armistead qui aussitôt fit feu et atteignit Jones à l'épaule droite. La lutte devint alors effrayante. Les coups se succédaient rapidement et presque tous portaient. Les combattants étaient à environ 30 pas l'un de l'autre. Jones lâcha pied le premier suivi de Armistead qui tomba bientôt épuisé par la perte de son sang. Quand Jones le vit à terre il s'élança sur lui, mais Armistead, souleva son fusil et visa et atteignit Jones à la tête. Jones expira sous le coup. Armistead tira quinze fois et atteignit Jones douze fois. Jones tira onze fois et atteignit Armistead neuf fois, et chacun des vingt-et-un coups était mortel! Armistead est mort deux heures après Jones, et déclara qu'il était prêt à mourir puisqu'il avait tué Jones.

TRISTE ACCIDENT.—Un nommé Pierre Bordeau, employé du Grand-Tronc, a été écrasé, la semaine dernière, à la Pointe Saint Charles, entre deux chars qu'il essayait d'accoupler. L'infortuné est mort quelque instant après l'accident. Il était âgé de 40 ans, et laisse une femme et plusieurs enfants pour déplorer sa perte. Il y avait un grand nombre d'amis à ses funérailles qui ont eu lieu vendredi dernier.

M. Martineau, qui vient d'être élu maire pour la cité d'Outaouais, est originaire du district de Québec. Il est un exemple de ce que peut l'énergie secondée par l'honnêteté et la bonne conduite. Parti de Québec pauvre, il s'est acquis une belle indépendance par son propre mérite. Honneur à la paroisse de Saint-Nicolas dont il est un des dignes enfants!

FERD. GAGNON,

Rédacteur, et Gérant pour les Etats de la Nouvelle-Angleterre (Vermont, Maine, New-Hampshire, Massachusetts, Connecticut et Rhode-Island.)

WORCESTER, MASS. JEUDI, 25 JANVIER, 1872.

BULLETIN AMÉRICAIN.

L'affaire Catacazi semble créer certaines difficultés entre la Russie et les Etats-Unis, mais il est plus que probable que rien de sérieux ne résultera de ce malentendu.

Les commerçants de bois du Canada doivent se réjouir. Le comité des voies et moyens de Washington va présenter un *bill* pour admettre en franchise tous les articles et matériaux pour l'érection des bâtisses de Chicago.

La dépêche télégraphique qui nous apprend cette nouvelle, ajoute que la mesure sera adoptée pour rendre plus facile et moins onéreux le transport du bois canadien. Nos commerçants de la province de Québec devront prendre note que le temps de cette admission en franchise du bois et autres matériaux expirera le 10 octobre 1872.

Le Traité de Washington ne paraît pas plaire, en entier, aux gros bonnets du commerce américain. On ne voit pas, d'un bon œil, la clause du traité qui rend la navigation libre sur les lacs. Dans les cercles commerciaux, on prétend que par là les propriétaires de navires anglais pourront faire une concurrence très-forte aux Américains.

On s'occupe de sociétés de colonisation aux Etats-Unis. A Lawrence, Mass., on organise un bataillon de soldats, qui ont servi dans la dernière guerre, pour la colonisation du Kansas. Le mouvement promet de réussir.

Ces révérends du culte protestant, ils ne sont pas tous de ces plus purs. Le Rév. Gorland, de Monroe, Maine, vient d'être arrêté pour sodomie.

ENTRE AVOCAT ET MEDECIN.—Pendant le procès de madame Wharton, accusée de meurtre, à Baltimore, le procureur-général, content des réponses d'un médecin à son interrogatoire, remarqua que les fautes des médecins étaient toujours cachées par six pieds de terre, mais qu'il n'en était pas de même pour un avocat. Il avait compté sans un coup de lancette du docteur, qui répondit : "C'est le contraire pour les avocats, leurs bœuves sont quelques fois affichées sur un arbre ou sur la potence." Assez bien touché.

FERD. GAGNON.

BIDDEFORD, MAINE.

Les Canadiens de Biddeford ont formé une société de colonisation et repatriement, qui leur fait honneur ainsi qu'à leurs compatriotes émigrés. Cette société est affiliée à la société de colonisation No. 1 du comté de Rouville. Voici ce que M. H. J. Lord nous envoie de la part de cette société. Nous sommes heureux de pouvoir publier ces beaux sentiments.

FERD. GAGNON, écrivain, rédacteur de l'*Etendard National*.

Mon cher monsieur,

Je vous envoie ci-joint le compte-rendu des élections de notre société de colonisation. Notre association est en pleine voie de réussite. Nous invitons tous nos compatriotes à s'emparer du sol de notre patrie, afin de prédominer sur l'élément étranger qui, malgré nous, cherche à s'emparer de notre héritage.

Président, P. V. Labonté; Vice-Président, Célestin Boivin; Sec.-Arch. et Corr., H. S. Lord; Trésorier, Ls. Séguin; Directeurs, Ls. Christalin, E. Normandin, Jos. Gariépy, Eusébe Chagnon, Etienne Janson, C. Houle, Eusébe Cadoret.

MILLBURY.

Le Rév. Dougherty, l'estimable et dévoué curé de Millbury, a reçu \$741 de sa congrégation le jour de Noël. On ne devra pas oublier que la moitié de la congrégation est composée de Canadiens-Français.

LES CANADIENS DE NASHUA, N. H.

Voici une congrégation modèle. Depuis trois mois que le Rvd. Mes. Millette est à la tête de l'entreprise, plus de \$8,000 ont été souscrits pour l'érection d'une église. Sans compter qu'auparavant, le Rvd. Mes. Gérard, le fondateur de la congrégation, avait prélevé près de \$4,000 pour le même but. Nous sommes heureux de pouvoir apprendre aux lecteurs de l'*Opinion Publique*, que bientôt la ville américaine de Nashua, possédera une église canadienne.

Nos compatriotes de l'endroit s'imposent des sacrifices pour arriver à cet heureux résultat. L'infatigable Mes. Millette est à la tête du mouvement. Il y met toute l'énergie dont il est si heureusement doué. Les 9, 10, 12 et 13 février prochain, il y aura un grand bazar, dans l'Hôtel de Ville de Nashua, au bénéfice de la future église canadienne.

Nous invitons tous les lecteurs de notre journal, qui demeurent à Nashua et dans les environs, à se rendre en foule à ce bazar.

Le rapport annuel du chef de Police de Montréal montre que 18,584 arrestations ont été faites durant l'année qui vient de s'écouler. Ivrognes arrêtés 4,636; vols avec effraction 18. Il y a dans la cité 41 maisons de prostitution où logent 131 personnes. Les licences de voitures ont rapporté \$24,881; licences de chiens \$4,127; vente du lait \$299.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

A Somerville, le 15 courant, deux petits enfants, fils d'un Canadien du nom de Belcourt, se brûlèrent tellement qu'ils en moururent quelques heures après.

HORRIBLE ASSASSINAT A ST. PAUL, MINN.—Le 15 courant, John Bever, séparé une année de son épouse, qu'il avait souvent menacée de mort depuis, se rendit chez elle à St. Cloud, samedi soir, chassa ses enfants, saisit sa femme par la chevelure et la traîna dans un appartement retiré où il lui coupa la tête en pièces à l'aide d'une petite hache. Lorsque la police vint l'arrêter, il ne fit aucune résistance. Il leur dit qu'il était venu dans ce dessein et que tout était fini.

\$200,000 ont été souscrits par les concitoyens de Fall River pour l'érection d'un nouveau bureau de poste et d'une maison de Douane.

La famine continue à répandre le deuil en Perse. Le nombre des morts est de 3,000 par jour.

A l'assemblée annuelle du Veteran's Union, du New Hampshire, qui eut lieu à Manchester, le général Donahoe fut élu président et le général Harriman, vice-président.

A Haverhill, Mass., le 15 courant, s'est passé un petit fait qui prouve combien sont beaux les effets de la religion catholique. Il y a trois ans, un marchand perdit un billet de 50 dollars. Son commis, en faisant le change, au lieu de donner un billet de 5 dollars à l'acheteur, lui remit celui de \$50. Ce soir, comme il laissait sa résidence privée, il fut arrêté par un inconnu (Irlandais) qui lui remit 45 dollars en lui rappelant le fait.

Une autre personne du même lieu, ayant perdu son porte-monnaie, contenant 90 dollars, reçut tout récemment 30 dollars par lettre. De plus, il lui était dit que le reste de la somme lui serait remis sous peu. Le journal américain qui relate ces deux faits, ajoute qu'on ne voit ces restitutions que chez les catholiques.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES.

A Bas les voyelles!

Il s'agit ici d'écrire cinq billets dans chacun desquels il y aura absence de l'une des cinq voyelles.

Premier Billet sans A,

Mon cher Monsieur,
Je vous prévins que vous ne trouverez point ici cette lettre; il semble impossible d'écrire, direz-vous, si elle ne figure presque toujours; vous trouverez peut-être cette idée burlesque, et vous penserez qu'il est difficile d'écrire deux lignes où elle ne soit point employée; détrompez-vous, c'est supposer une nécessité qui n'existe point chez moi, et, si vous me défiez trop, je puis vous le dire en vers décousus.

Mon cher, peux-tu me dire
Si quelquefois l'on peut écrire
Des lettres ou billets doux,
Et ne point voir sur tous
L'a?

Dis-le moi, je t'en supplie,
Et vois si ton esprit
Pour écrire te fournit
Des mots pour cette folie....

Je veux finir ce billet, et ne point m'en servir, quoique je ne veuille point oublier de vous dire que je suis le plus dévoué de vos serviteurs.

Second Billet sans E.

Oh! ma foi, sans l'e il faut avoir du front pour vouloir polir la raison qui nous plait tant. Pour avoir un but aussi original, il faut avoir un malin lutin au corps, qui nous fait plaisir, par un tou qui nuit à un point fatigant.

Amour sans e dit un amant,
Paraîtra toujours discordant,
Vit-on jamais original
Avoir un goût aussi banal,
Toujours fatiguant nos tympans.
Par discours tous si disonnans.

Troisième Billet sans I.

Ce n'est pas la chose du monde la plus commune; c'est beaucoup plus agréable, car on peut parler, sans cette lettre, beaucoup plus longtemps; je veux vous le prouver, et vous aurez beau mettre vos yeux à la torture pour le trouver, vous perdrez votre temps. En effet, je peux même, quand je le veux, exercer ma verve sans songer à cette lettre; vous m'appelerez comme vous voudrez, cela m'est égal. Tenez, je veux même parler en vers de mon crû, sans m'exposer à rester court.

Que l'on parle ou qu'on glose,
Mon pauvre entendement
Me force constamment,
A rester bouche close.
Or, lecteurs, je suppose
Un grand voleur non écroué:
Ce ne peut être qu'un roué.
Avez-vous la chose.

Je me borne donc à vous donner le bonjour du plus profond de mon cœur.

Quatrième Billet sans O.

Ce n'est pas bien difficile: il est peu de sujets que je ne puisse traiter sans m'en servir; c'est une des lettres de l'alphabet qui me sert le plus rarement; je m'en passe, quand je le veux.

Je ne me sers de cette lettre
Que quand je veux me le permettre;
Et je ferai jusqu'à demain,
Du libre et de l'alexandrin,
Quatre cents vers de suite,
En allant aussi vite
Que si j'avais sans la lettre O
Fait faire un alphabet plus beau.

Je serai nécessairement de l'avis de l'ami sensé qui me dira que ce que je dis sur l'usage des lettres ci-dessus, n'est qu'un

tas de bêtises, je ne puis pas dire autrement: cependant je désire que l'ami éditeur me fasse une rubrique dans le même sens afin que je sache jusqu'à qu'elle extrémité je me suis égaré dans une idée aussi singulière, facilitée par la dispensable lettre.

CINQUIÈME BILLET SANS U.

Il est temps d'en finir: acceptez avec bonté, mon cher ami, cette pensée originale; si l'on y réfléchit bien, on sera étonné de la facilité d'éviter des voyelles si nécessaires dans l'idiome français, sans jamais offenser la raison et le bon sens (ceci n'est pas très-clair;) il est même aisé de rimer des mots sans l'emploi de la lettre u.

Cela n'est pas aisé, dit-on;
En vérité l'on a raison;
Et cependant, à bien dire,
On doit avoir dans l'art d'écrire
Mille moyens de se passer
De cette u, sans même effacer
Le moindre petit caractère
De son travail épistolaire.

Je m'en tiens à ces billets relatifs à l'emploi des cinq voyelles.

Agrérez l'hommage de mon sincère attachement.
De plus fort en plus fort, sans u et sans u.

C'est bien fort dit mon critique, il semble impossible d'écrire des mots et de n'y point employer ces lettres. Et bien moi, je ne vois point de nécessité d'être obligé de m'en servir, on doit être étonné.

Je défie donc le premier ministre, et même bien des conseillers, poètes non moins considérés, s'ils font cinq ou six lignes comme moi et même moins, de n'y point renfermer d'a ni d'iu. Si c'est présomption, n'importe, c'est drôle.

J'AI l'h Onn E U r, etc.

LE PRINCE DE GALLES.

On écrit de Londres:

Après vous avoir entretenu aussi longuement des angoisses dans lesquelles le Royaume-Uni a été plongé par suite de la maladie, ou plutôt des maladies du prince de Galles, car la fièvre typhoïde s'était compliquée d'une bronchite aiguë, laissez-moi vous dire quelques mots de l'effet produit par la nouvelle que Son Altesse était hors de danger. Si la tristesse avait été profonde, la joie a été délirante.

On n'aurait jamais cru que le peuple anglais si tranquille, si flegmatique de sa nature, pût se livrer à de pareils transports. Dans la plupart des théâtres, après la lecture du télégramme de Sandringham annonçant qu'une amélioration notable s'était produite dans l'état du prince, la foule électrisée s'est levée comme un seul homme, en battant des mains et en vociférant des hurrahs frénétiques. L'orchestre entonna l'hymne de Brinley Richards: "Dieu bénisse le prince de Galles!" et tout le monde fit chorus. Cette musique plus que médiocre, vociférée avec un tel entrain, paraissait sublime. Que Dieu qui a rendu à l'Angleterre le prince de Galles, daigne rendre à la France son roi, et ce jour-là notre beau pays, qui a traversé tant de jours néfastes, renaîtra aussi à la joie et au bonheur!

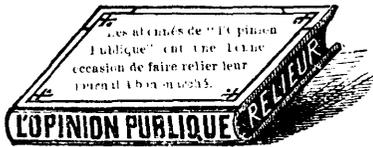
MARCHES DE LA SEMAINE DERNIÈRE.

FARINE.	MONTREAL.		QUEBEC.	
	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.
Farine de blé par 100 lbs.	15 0	à 16 0	15 0	à 16 0
Farine d'avoine	10 0	à 11 0	15 0	à 15 9
Farine de blé d'Inde	8 0	à 0 0	8 9	à 9 0
Sarrasin	10 0	à 0 0	00 00	à 00 00
VOLAILLES.				
Dindes (vieux) au couple	\$ 2 50	à 0 00	10 0	à 12 6
Dindes (jeunes) au couple	2 00	à 0 00	0 0	à 0 0
Oies au couple	1 20	à 1 50	6 3	à 7 6
Canards au couple	0 80	à 0 90	3 6	à 4 0
Canards (sauvages) au couple	0 60	à 0 00	0 0	à 0 0
Poulets au couple	0 50	à 0 55	3 0	à 0 0
Poulets au couple	0 50	à 0 65	2 6	à 2 9
Pigeons domestiques au couple	0 20	à 0 30	1 3	à 0 0
Perdrix au couple	0 50	à 0 60	2 6	à 0 0
Tourtes à la douzaine	0 00	à 0 00	00 00	à 00 00
VIANDES.				
Bœuf à la livre	\$ 0 10	à 00 00	\$ 0 8	à 00 10
Lard à la livre	00 8	à 00 10	0 8	à 00 9
Mouton à la livre	00 6	à 00 00	00 8	à 01 9
Agneau à la livre	00 6	à 00 00	00 8	à 01 9
Veau à la livre	00 8	à 00 00	00 00	à 00 00
Lard frais par 100 livres	5 50	à 00 09	00 08	à 00 10
Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs	7 00	à 0 00	7 00	à 7 50
Bœuf, 2me qualité do	5 00	à 0 00	5 00	à 5 50
Chevrouil lb.	00 00	à 0 00	00 00	à 00 00
BEURRE, etc.				
Beurre frais à la livre	00 30	à 00 35	0 18	à 00 20
Beurre salé à la livre	00 14	à 00 18	00 17	à 00 18
Fromage à la livre	00 13	à 00 16	00 13	à 0 13 1/2
DIVERS.				
Pat. tes par poche	00 45	à 00 50	00 50	à 00 55
Sucre d'érable à la livre	00 10	à 00 13	01 8	à 00 09
Sirup d'érable au gallon	00 00	à 00 00	00 00	à 00 00
Miel	00 13	à 00 15	00 0	à 00 00
Œufs frais à la douzaine	00 30	à 00 35	00 23	à 00 25
Haddock à la livre	00 6	à 00 00	00 5	à 00 8
Hommes au baril	00 33	à 00 00	00 20	à 00 00
Pommes par couple	2 00	à 4 50	2 75	à 5 00
Foin, 1re qualité, par 100 bottes	13 00	à 15 00	10 50	à 12 00
Foin, 2me qualité do	10 00	à 10 50	0 00	à 00 00
Paille, 1re qualité do	7 00	à 8 25	5 00	à 5 50
Paille, 2me qualité do	6 00	à 7 00	00 00	à 00 00
GRAINS.				
Blé sarrasin, par minot	00 60	à 00 70	00 00	à 00 00
Avoine	00 45	à 0 46	00 0	à 0 52 1/2
Pois	0 90	à 0 60	\$1 15	à 1 18
Blé d'Inde	0 80	à 0 90	0 90	à 0 60
Seigle	00 60	à 00 00	00 00	à 00 00
Graine de Lin par 46 lbs.	1 50	à 0 00	1 35	à 1 40
Graine de Mil	2 50	à 2 60	0 60	à 0 60
ANIMAUX.				
Vaches à lait	20 00	à 30 00	25 00	à 45 00
Vaches extra	35 00	à 60 00	40 00	à 65 00
Veaux, 1re qualité	12 00	à 15 00	7 00	à 11 00
Veaux, 2me qualité	8 00	à 10 00	00 00	à 00 00
Veaux, 3me qualité	3 00	à 6 00	00 00	à 00 00
Moutons, 1re qualité	7 00	à 9 00	7 00	à 8 50
Moutons, 2me qualité	5 00	à 6 00	5 00	à 6 50
Agneaux, 1re qualité	4 00	à 5 00	2 00	à 0 00
Agneaux, 2me qualité	3 00	à 4 00	0 60	à 0 00
Cochons, 1re qualité	0 00	à 00 00	7 00	à 13 00
Cochons, 2me qualité	0 00	à 00 00	0 00	à 00 00

Le marché aux animaux et le marché à foin, sont faibles—très peu d'affaires d'ici à un mois.

BONNE RECETTE.—Il arrive souvent de déchirer ou de couper ses claques ou autres chaussures en rubber, caoutchouc, et, faute de ne savoir comment les raccommoder, d'être obligé de s'en acheter d'autres. Voici un moyen facile de faire ce raccommodage. Prenez un morceau de rubber, disons de vieilles claques, coupez-le par petits morceaux très fins et mettez-les dans une bouteille. Ajoutez de l'esprit de thé-répine suffisamment pour les dissoudre. Quand la solution est faite, prenez une brosse douce, joignez les parties déchirées ou coupées et collez avec le rubber fondu en brossant jusqu'à ce que la couche soit assez épaisse pour retenir les parties ensemble, et votre chaussure en vaut une neuve. Essayez.

J. D. NORMANDIN, RELIEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.



No. 36 RUE ST. VINCENT, MONTREAL. 3-12z

LEGGO & Cie.,
LEGGOTYPISTES,
ELECTROTYPISTES,
STEREOTYPISTES,
GRAVEURS,
CHROMO ET
PHOTO-LITHOGRAPHES,
PHOTOGRAPHES ET
IMPRIMEURS.

Bureau : No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTREAL.
Ateliers : No. 319, Rue St. Antoine.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.



HOTEL DU GOUVERNEMENT.
OTTAWA, Samedi, le 16 Décembre 1871.
PRÉSENT :
SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

SUR la recommandation de l'Honorable Ministre de la Marine et des Pêcheries, et en vertu des dispositions de la 19ème section de "l'Acte concernant les pêcheries," il a plu à Son Excellence de faire les règlements suivants :
Les eaux du Lac Beauport, dans la province et le comté de Québec, sont, par le présent réservées, depuis le 1er jour de janvier jusqu'au 1er jour de mai 1872, pour la reproduction naturelle et artificielle du poisson.

Certifié, **WM. H. LEE, G. C. P.**

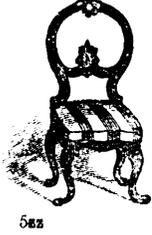
3-2 c



DES soumissions cachetées, adressées au sousigné et endossées, "Soumissions pour Charbon," seront reçues à Ottawa, jusqu'à LUNDI, le 3ème jour de Février prochain, à midi, pour l'approvisionnement de Charbons de Grille et Fournaises pour l'usage des Bâtiments Publics, Ottawa, d'après les conditions imprimées qu'on peut obtenir à ce Bureau avec les formes de soumissions.
Le Département ne sera pas obligé d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

F. BRAUN, Secrétaire.
Département des Travaux Publics, }
Ottawa, 28 Décembre 1871. } 3-2 c

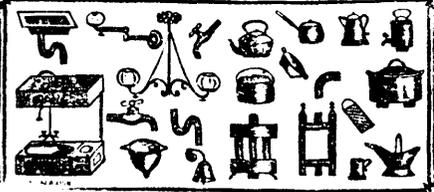
A. BELANGER
MAGASIN DE



MEUBLES

276, Rue Notre-Dame
MONTREAL.

ETABLIS EN 1854.
GEORGE YON,
Plombier et Ferblantier.
241—RUE ST. LAURENT—241
(2ème Porte de la Rue Ste. Catherine.)



GEORGE YON se charge de toutes sortes d'ouvrages en Fer blanc, Zinc, Tôle de Russie, Tôle galvanisée, pose de Fournaises à air chaud, entreprend et répare les Couvertures, Dalles, Dallaux, pose de baigns, Cabinets d'aisance (Water Closets), Bols à mains, Laviers, Tuyaux à l'eau, Tuyaux à gaz, Gazeliers, Cloches pour maisons. A son magasin, on trouvera toutes sortes d'ustensiles nécessaires pour l'usage de la maison. 2-45z

Institut Télégraphique de la Puissance.
89, RUE SAINT JACQUES, MONTREAL, P.-Q.
GEORGE E. DESBARATS,
Propriétaire.

Etabli dans le but de qualifier des Opérateurs pour les nouvelles Lignes Télégraphiques qui se construisent actuellement par toute la Puissance du Canada et les Etats-Unis.

Ce Collège établi il y a trois ans, peut aujourd'hui être considéré comme une Institution permanente. Son accroissement rapide et sa prospérité sont dus aux demandes des propriétaires de lignes télégraphiques, et le Propriétaire doit son succès à l'habileté qui a marqué l'enseignement de cet art utile par les Professeurs attachés à l'Institut.

Le développement rapide et l'utilité du Télégraphe Electrique, et conséquemment la demande toujours croissante pour des Opérateurs de premier ordre, rendent l'établissement de Collèges pour l'enseignement de cette branche d'absolue nécessité.

Les Surintendants de Lignes Télégraphiques ont vu ce mouvement avec faveur. Les Collèges Commerciaux ont, jusqu'à un certain degré, entrepris l'enseignement de cette branche aussi bien que des autres branches de l'éducation commerciale; mais les connaissances télégraphiques ainsi acquises ont toujours été regardées comme de second ordre; à ce point que les Collèges de Chicago, Milwaukee, Buffalo, New-York, etc., en ont discontinué l'enseignement, et recommandent l'Institut Télégraphique comme le seul endroit où une connaissance parfaite de cet art à la fois intéressant, savant et utile peut-être le plus convenablement obtenue.

La perspective pour les Jeunes Gens et les Dames qui étudient la télégraphie, ne saurait être meilleure qu'à présent, et nous recommandons instamment à ceux qui désirent embrasser une carrière plaisante et rémunérative de se qualifier comme Opérateurs sur les diverses Lignes Télégraphiques.

Les Elèves, en quittant l'Institut, reçoivent un certificat de capacité, qui leur permet de remplir de suite les vacances qui auraient lieu dans la Puissance du Canada et les Etats-Unis. De prime abord, on peut obtenir un salaire de \$30 par mois; mais après deux ans de pratique, on n'a aucune difficulté à obtenir \$50 ou \$60 par mois; on paie même de \$100 à 170 par mois aux Etats-Unis.

La connaissance pratique de la Télégraphie convient surtout aux Dames; et en effet, elles sont les Opérateurs favoris en Angleterre et en Amérique, reçoivent un salaire plus élevé, comparé aux autres emplois, que les hommes, tandis qu'elles ont plus de facilité naturelle pour apprendre cette science. Savoir lire et écrire passablement sont les seules connaissances rigoureusement nécessaires, et toute personne de capacité ordinaire peut devenir excellent Opérateur. Nous avons la preuve dans le cas de plusieurs gradués qui, avec peu d'instruction et aucune idée du fonctionnement de la Télégraphie en entrant, sont devenus de bons Opérateurs en quelques mois. C'est aussi une bonne occasion pour les étudiants d'apprendre à écrire vite. Quelques-uns de nos gradués qui pouvaient à peine écrire leurs noms prennent aujourd'hui les messages au taux de 25 à 30 mots par minute.

LES DEVOIRS D'UN OPERATEUR.

Il n'y a pas de métier ni de profession qui exige moins de travail, et en même temps où l'employé jouisse d'une plus grande liberté et indépendance; car il est constamment maître de l'instrument qu'il dirige, il occupe ordinairement un bureau à lui seul, sans directeur ni maître, n'ayant qu'à recevoir et à expédier les messages. Il travaille ordinairement de 10 à 12 heures par jour, moins les heures ordinaires pour les repas. Les Opérateurs ne sont pas requis de travailler le dimanche. L'Institut est complètement pourvu de tous les appareils, etc., d'un grand Bureau de Télégraphie de premier ordre. Des dépêches de toutes descriptions, des nouvelles des chemins de fer, arrivées et départs des trains, des Rapports des Marchés et des Dépêches par le Câble Transatlantique, sont expédiés et reçus, tel que pratiqué sur des lignes ordinaires. L'instruction individuelle est donnée à chaque étudiant, d'après son plus ou moins d'aptitude pour cette science. On n'épargne ni le travail, ni la dépense pour qualifier les étudiants pour les situations les plus importantes, sous un aussi bref délai que possible. Les élèves peuvent commencer leurs études en aucun temps, et les continuer dans les collèges jusqu'à ce qu'ils possèdent les connaissances nécessaires pour faire de bons Opérateurs, et ce sans charges extra. Il n'y a pas de vacances. Heures d'étude: de 8 heures du matin jusqu'au midi, et de 1.30 à 6 heures P.M. Le temps ordinaire pour se perfectionner dans cette science est de quinze semaines; mais ceci dépend bien entendu, de l'aptitude plus ou moins grande des élèves pour l'étude. Quelques-uns des gradués qui occupent des situations dans les Bureaux de Télégraphie ont fait leur cours d'étude dans l'espace de cinq à huit semaines.

Le prix pour le cours complet est de Trente Dollars. Il n'y a aucune dépense extra, vu que tous les matériaux et instruments nécessaires sont fournis par le Collège.

Une ligne a été construite sur laquelle les élèves pourront pratiquer lorsqu'ils seront suffisamment avancés. Dans le cas de l'interruption des communications par la rupture de fils les réparations sont conduites par un Professeur de Télégraphie sous les yeux des élèves, afin qu'ils puissent acquérir une connaissance réellement pratique de la science de la Télégraphie.

GEORGE E. DESBARATS, Propriétaire.

Montreal, Septembre 1871.

DEMEMAGEMENT.

M. J. BISAILLON avertit ses pratiques et le public en général qu'il vient de transporter son Etablissement de perruquier aux Nos. 203 et 205 rue Notre Dame, presque vis-à-vis son ancienne place.
Il tiendra toujours en mains le meilleur assortiment de cheveux confectionnés, etc.
Une chambre privée est réservée pour les Dames. 3.3d.



HOTEL DU GOUVERNEMENT.
SAMEDI, 16 Novembre 1871.
PRÉSENT :
SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

SUR la recommandation de l'Honorable Ministre de la Marine et des Pêcheries, et en vertu des dispositions de la 19ème section de "l'Acte concernant les pêcheries," il a plu à Son Excellence de faire le règlement suivant :
Les eaux de la rivière Tom Kedwick, dans le comté de Restigouche, Province du Nouveau-Brunswick, sont, par le présent, réservées pour la reproduction naturelle et artificielle du poisson.

Certifié, **WM. H. LEE, Greffier, Conseil Privé.**

3-2 c

THOMAS MUSSEN,
Marchand en Gros et en Détail de
SOIERIES et POPELINES IRLANDAISES,
GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom,
TAPIS ET PRELATS DE CHOIX,
De Velours, Bruxelles ou Tapestry.
ORNEMENTS D'EGLISES.
Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc.,
257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.
2-21z

ON DEMANDE

DIX JEUNES GENS RESPECTABLES et trois DEMOISELLES pour se qualifier comme **OPERATEURS TELEGRAPHIQUES.** Pour les détails, voir l'annonce de l'Institut Télégraphique de la Puissance.
Conditions : \$30 pour le cours complet, y compris l'usage des instruments et des fils télégraphiques.
S'adresser à l'Institut Télégraphique de la Puissance, 89, rue St. Jacques, et au bureau du *Canadian Illustrated News*, *Heartstone*, et de *l'Opinion Publique*, No. 1, Côte de la Place-d'Armes, Montréal. 2-36z.

RÉFRIGÉRANTS PATENTÉS
DE \$8 A \$40.

Ces RÉFRIGÉRANTS ont plusieurs améliorations désirables qui ne peuvent être trouvées dans les autres, et comme nous avons employé les mêmes ouvriers pendant les dix dernières années, c'est une garantie de leur qualité. Nous avons en mains un assortiment considérable de

POELES DE CUISINE,
COUCHETTES EN FER,
FONDS A RESSORTS DE TACHER,
OBJETS EN ETAIN ET VERNISSÉ,
POTS A THE ET CAFÉ AMÉLIORES,
ETC., ETC., ETC.

Aussi, devant arriver dans quelques jours, un Stock considérable de

COUCHETTES EN FER TRAVAILLÉ ANGLAIS.
MEILLEUR ET Cie.,
528, Rue Craig.
2-18z

Chemin de Fer du Grand-Tronc.

SERVICE D'HIVER.

Le et après LUNDI prochain, le 30 OCTOBRE, LES TRAINS partiront de MONTREAL comme suit :

Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires.....	7.00 A.M.
Train de la Malle pour Island Pond, et les Stations intermédiaires.....	2.00 P.M.
Train de la Malle de Nuit pour Québec, Island Pond, Portland et Boston.....	10.30 P.M.
Express pour Boston via Vermont Central.....	9.00 A.M.
Train de la Malle pour St. Jean et Rouse's Point, en communication avec les trains de Stanstead, Shefford, Chambly et Comtés du Sud-Est, et avec les chemins de Fer et Vapeurs du Lac Champlain.....	3.00 P.M.
Trains Express pour Boston, New-York, &c., via Vermont Central.....	3.30 P.M.
Express de Jour pour Toronto et les Stations intermédiaires.....	8.00 A.M.
Express de Nuit pour Toronto et les Stations intermédiaires.....	8.00 P.M.
Train Local pour Brockville et les Stations intermédiaires.....	4.00 P.M.
Train d'accommodement pour Kingston et les Stations intermédiaires.....	6.00 A.M.

Il y aura des Chars Dortoirs Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.
2-24-zf.

25 Octobre, 1871.



ATELIERS DE FERBLANTIERS ET PLOMBIERS.—Enseigne de la grosse Cafetière rouge, 98 Rue St. Laurent.

T. St. George continuera à prendre des commandes pour pose de tuyaux à gaz et à l'eau, pour ouvertures en ferblanc, tôle et ardoise; pour ouvrages à la campagne, aux églises, couvents, collèges et maisons particulières. Fournaises à air chaud posées d'après le système le plus connu. On trouvera chez le sousigné des réfrigérateurs améliorés.

T. ST. GEORGE,
98, RUE ST. LAURENT.
2-24z

\$30,000 VALANT

EN
HARDES FAITES
DRAPS, TWEEDS, CASIMIRES
FRANÇAIS ET ANGLAIS
NOUVELLEMENT IMPORTÉS
A
20 POUR CENT
AU-DESSOUS DE LA VALEUR ORDINAIRE
VENEZ ET JUGEZ.
L'on trouvera aussi chez le Sousigné une grande variété de CHEMISES, COLS, COLLETS, ETC.
A DES PRIX TRÈS MODERES
R. DEZIEL,
NO. 131, RUE ST. JOSEPH.
Toute commande sera exécutée avec goût et promptitude 2-39z

LAURENCELLE & VARY,
FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT
Pour Dames et Messieurs.
CHAUSSURES FAITES A ORDRE.
Importateurs de Chaussures Anglaises et Françaises de première qualité.
Ont constamment en mains des chaussures à semelle de Liège, etc., etc.
No. 303, RUE NOTRE-DAME.
2-31z

"The Canadian Illustrated News"
Journal Hebdomadaire
De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada,
Par **GEORGE E. DESBARATS.**

SOUSCRIPTION D'AVANCE..... \$4.00 par an.
PAR NUMERO..... 10 Centimes.

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année.
Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile.
Port : 5 centimes par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Editeur.
On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centimes la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE :
1--COTE DE LA PLACE D'ARMES--1
BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS :
319--RUE ST. ANTOINE--319

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Epinette Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.
Prix : 15 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY
PHARMACIEN,
144 Rue St. Laurent,
MONTREAL.
2-24z (Etabli en 1859.)

AVIS.

LES ABONNES DE **L'OPINION PUBLIQUE** trouveront à faire encadrer leurs gravures à bas prix, chez

N. RHÉAUME,
75--RUE ST. LAURENT--75
2-47 f

POUDRE ALLEMANDE,
SURNOMMÉE



NE FAILLI JAMAIS ET VENDU CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 2-33z

CORNICHES,
CORNICHES ROULEAUX,
BAGUETTES A CADRES
ET A ESCALIERS.
A vendre à prix réduits avant l'inventaire chez
L. J. A. SURVEYER,
524, RUE CRAIG,
Montréal.
2-10z

DÉPARTEMENT DES DOUANES.
Ottawa 22 De cembre 1871.

L'ESCOMPTE AUTORISE sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 8 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes. 6d

F. X. BEAUCHAMP,
(Successor de D. Smiley.)
BIJOUTIER ET IMPORTATEUR DE
PIERRES PRECIEUSES.
134--RUE ST. FRANCOIS-XAVIER--134
2-45z MONTREAL.

O. DESMARAIS,
PHOTOGRAPHE.
(Coin des Rues Craig et St. Laurent.)
MONTREAL.
On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 2-45z

"L'Opinion Publique"
JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
Publié tous les Jours à Montréal, Canada,
Par **GEORGE E. DESBARATS & Cie.**

ABONNEMENT.....\$3.00 par année
Aux Etats-Unis..... 3.50
Par numéro..... 7 Centimes
Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES.....10 Centimes la ligne pour chaque insertion.
Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.
On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier.
Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes. L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements.
Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance.

Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration
FRAIS DE POSTE--ATTENTION !

Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centimes par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centimes qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à **L'Opinion Publique** ou aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal. Toute lettre d'affaires devra être adressée à **George E. Desbarats**, seul chargé de l'administration du journal.

Imprimé et publié par **G. E. DESBARATS**, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal Canada.